

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2090

28 août 2013

### SOMMAIRE

Bora .....	100274	ExxonMobil Netherlands Holdings .....	100280
C.A.T. Holding S.A. ....	100274	Fairfield Exeter Luxembourg S.C.A. ....	100281
Charger Lux HoldCo II (Onshore) S.à r.l. .....	100274	FDD, Financière de développement S.A. .....	100281
C-Rights S.à r.l. ....	100274	FD immobilier .....	100281
C.RO Ports S.A. ....	100274	Fego S.A. ....	100282
Danir B S.A. ....	100275	Fenjefflux S.à r.l. ....	100282
DB PEP V .....	100275	Fidco S.A. ....	100283
Double Green S.A. ....	100275	Fidesco S.A. ....	100283
Draconis S.A. ....	100275	Fiduciaire Claude Uhres et Cie S.A. ....	100283
DSTI Luxembourg S.à r.l. ....	100275	Findi S. à r.l. ....	100283
Eaglemax S.A. ....	100277	FirstService International Holdings S.à r.l. .....	100280
ECH S.A. ....	100277	Fitema Participations S.A. ....	100283
Edelweiss Property Holding S.à.r.l. ....	100277	Fondation Lëtzeburger Kannerduerf ....	100316
Edinem S.A. ....	100277	Fonds Rusnano Capital SA .....	100280
Electro Viaduc S.à r.l. ....	100278	Foodservice & Intellectual Property S.à r.l. .....	100281
Energiae Consult S.à.r.l. ....	100278	Fragrance Resources Investments S.à r.l. .....	100280
Energie Investissements Holding S.A. ....	100279	FRL Participations S.à r.l. ....	100284
Enim S.A. ....	100278	Global Ventures S.A. ....	100319
EPISO Treptowers Berlin S.à r.l. ....	100279	Golden Lions S.A. ....	100320
Erdec Holding S.à r.l. ....	100284	GPO Advisory (Lux) S.à r.l. ....	100290
ERGO Insurance, agissant aussi sous la dé- nomination de "ERGO" .....	100279	HayFin DLF (GBP Parallel) LuxCo 1 S.à r.l. .....	100306
Erima Sàrl .....	100276	HayFin Jade LuxCo 2 S.à r.l. ....	100297
ESFIL - Espirito Santo Financière S.A. ..	100278	H-Hohestr./ Kaiserstr. Dortmund S. à r.l. .....	100294
Etablissements CAR .....	100276	ISIWIS Research S.à r.l. ....	100318
Eurolux Créations S.à r.l. ....	100279	Lux-Composition S.A. ....	100282
Europack S.A. ....	100282	Perseus Immobilien Gesellschaft 1 .....	100289
Europe Aciers S.à.r.l. ....	100281	Perseus Immobilien Gesellschaft 10 ....	100292
European Carbon Fund .....	100276	Perseus Immobilien Gesellschaft 11 ....	100293
European Emerging Economies S.à r.l. ..	100277	Perseus Immobilien Gesellschaft 4 .....	100295
European Investment & Asset Manage- ment S.A. ....	100279	Perseus Immobilien Gesellschaft 5 .....	100296
European Real Estate Opportunities Fund .....	100278	Perseus Immobilien Gesellschaft 9 .....	100319
Eventsmania S.A. ....	100276		
Ex-Aequo S.à r.l. ....	100276		

**Bora, Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 172.443.

Les comptes annuels, pour la période du 8 octobre 2012 (date de constitution) au 31 décembre 2012, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 9 juillet 2013.

Référence de publication: 2013093092/11.

(130114609) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

---

**C.RO Ports S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 3-7, rue Schiller.  
R.C.S. Luxembourg B 149.469.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Michel Jadot / Jozef Adriaens  
*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2013093101/11.

(130114019) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

---

**C-Rights S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.  
R.C.S. Luxembourg B 156.263.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

C. DEFOURNY  
*GERANTE*

Référence de publication: 2013093104/11.

(130114439) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

---

**Charger Lux HoldCo II (Onshore) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 65.694,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5C, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 138.274.

Les comptes annuels de Charger Lux Holdco II (Onshore) S.à.r.l. B 138.274 au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Charger Lux Holdco II (Onshore) S.à.r.l.

Référence de publication: 2013093115/11.

(130114724) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

---

**C.A.T. Holding S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 48.429.

Les Comptes Consolidés au 31 décembre 2012, le rapport consolidé de gestion et le rapport du réviseur d'entreprises ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013093100/10.

(130113952) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

---

**Double Green S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 89.796.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013093214/10.

(130114148) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

---

**Draconis S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.  
R.C.S. Luxembourg B 172.453.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013093215/10.

(130114355) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

---

**DSTI Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 1.374.800,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 103.490.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 9 juillet 2013.

Référence de publication: 2013093217/10.

(130114482) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

---

**Danir B S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R.C.S. Luxembourg B 110.687.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société  
Un administrateur*

Référence de publication: 2013093196/11.

(130114154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

---

**DB PEP V, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.  
R.C.S. Luxembourg B 159.072.

*Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale annuelle du 5 juin 2013:*

- Le mandat de KPMG Audit S. à r. l. de 9, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, le réviseur d'entreprise agréé de la société, est renouvelé.

- Le nouveau mandat de KPMG Audit S. à r. l. prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2014 statuant sur les comptes annuels du 31 décembre 2013.

Luxembourg, le 5 juin 2013.

Référence de publication: 2013093200/13.

(130113860) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

---

**Etablissements CAR, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6947 Niederanven, Zone Industrielle Bombicht.

R.C.S. Luxembourg B 7.426.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Etablissements CAR S.à r.l.

Référence de publication: 2013093222/10.

(130114014) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

**European Carbon Fund, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 107.556.

*Extrait des décisions prises lors du Conseil d'Administration en date du 27 septembre 2012*

En date du 27 septembre 2012, le Conseil d'Administration a décidé:

- d'accepter la démission, avec effet au 14 septembre 2012, de Madame Mireille Barthez, en qualité d'Administrateur,
- de coopter, avec effet au 27 septembre 2012, Monsieur Rodolph Pallier, 1 Passerelle des Reflets, Tour Dexia, 92919 La Défense, France, en qualité d'Administrateur, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2013, en remplacement de Madame Mireille Barthez, démissionnaire.

Luxembourg, le 8 juillet 2013.

Pour extrait sincère et conforme

Pour *European Carbon Fund*

Caceis Bank Luxembourg

Référence de publication: 2013093223/17.

(130114374) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

**Erima Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4010 Esch-sur-Alzette, 116, rue de l'Alzette.

R.C.S. Luxembourg B 103.055.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013093248/9.

(130114151) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

**Eventsmania S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1537 Luxembourg, 1, rue des Foyers.

R.C.S. Luxembourg B 153.829.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013093255/9.

(130113908) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

**Ex-Aequo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 61, rue de l'Alzette.

R.C.S. Luxembourg B 35.109.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013093256/9.

(130114163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

**European Emerging Economies S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 15, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 135.875.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

European Emerging Economies S.à r.l.  
*Un Gérant*

Référence de publication: 2013093224/11.

(130113985) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

---

**Eaglemax S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 45, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 93.251.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 09 juillet 2013.

Référence de publication: 2013093229/10.

(130114689) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

---

**ECH S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 109.467.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 28 juin 2013.

Référence de publication: 2013093230/10.

(130113991) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

---

**Edelweiss Property Holding S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.  
R.C.S. Luxembourg B 113.041.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Schuttrange, le 9 juillet 2013.

Référence de publication: 2013093232/10.

(130114741) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

---

**Edinem S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 110.038.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.  
Boulevard Joseph II  
L-1840 Luxembourg  
Signature

Référence de publication: 2013093233/13.

(130114420) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

---

**European Real Estate Opportunities Fund, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 137.990.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 18 juin 2013.

Référence de publication: 2013093227/11.

(130114512) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

---

**Electro Viaduc S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1160 Luxembourg, 6-10, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 22.564.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ELECTRO-VIADUC SARL

Référence de publication: 2013093240/10.

(130113806) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

---

**Enim S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 154.676.

EXTRAIT

Il résulte d'un changement d'adresse que Monsieur Riccardo Moraldi est désormais domicilié au 26/28 rives de Clausen L-2165 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 09 juillet 2013.

Référence de publication: 2013093245/12.

(130114604) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

---

**Energiae Consult S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8410 Steinfort, 14, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 143.365.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013093243/10.

(130114144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

---

**ESFIL - Espirito Santo Financière S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 46.338.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2013.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2013093249/11.

(130114022) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

---

**Energie Investissements Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 74.919.

Le Bilan au 31/12/2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 29/05/2013.

Signature.

Référence de publication: 2013093244/10.

(130114459) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

---

**EPISO Treptowers Berlin S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 159.709.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 8 juillet 2013.

Référence de publication: 2013093246/10.

(130113888) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

---

**ERGO Insurance, agissant aussi sous la dénomination de "ERGO", Succursale d'une société de droit étranger.**

R.C.S. Luxembourg B 58.508.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S. Vanacker.

Référence de publication: 2013093247/10.

(130114282) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

---

**Eurolux Créations S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2355 Luxembourg, 10, rue du Puits.  
R.C.S. Luxembourg B 167.880.

Le bilan au 31 décembre 2012 et l'annexe ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 09/07/2013.

Référence de publication: 2013093251/10.

(130114233) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

---

**European Investment & Asset Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 681, rue de Neudorf.  
R.C.S. Luxembourg B 157.940.

*Extrait du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 28 juin 2013*

L'Assemblée Générale décide avec effet immédiat de transférer le siège social de la société du 55-57, avenue Pasteur à L-2311 Luxembourg au 681, rue de Neudorf à L-2220 Luxembourg.

L'Assemblée Générale constate le changement d'adresse professionnelle de l'administrateur:

- Monsieur Nico HANSEN demeure professionnellement 681, rue de Neudorf à L-2220 Luxembourg

L'Assemblée Générale constate également le changement d'adresse du commissaire aux comptes:

- MGI FISOGEST S.à r.l., sise 681, rue de Neudorf à L-2220 Luxembourg

Référence de publication: 2013093254/14.

(130114518) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

---

**FirstService International Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: USD 40.000,00.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 170.656.

Les Comptes Annuels du 18 Juillet au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2013.

*Pour la Société*

Référence de publication: 2013093263/12.

(130114109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

---

**ExxonMobil Netherlands Holdings, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8069 Bertrange, 20, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 136.546.

Une déclaration concernant la non-application des dispositions du chapitre IV de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, ensemble avec les comptes consolidés au 31 décembre 2012 de la société mère, ExxonMobil Luxembourg et Cie, société en commandite par actions, établie au 20, rue de l'Industrie, L-8069 Bertrange, immatriculée sous le numéro R.C.S. Luxembourg B72560, conformément à l'article 70 de la même loi.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013093257/13.

(130113828) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

---

**Fragrance Resources Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 13.000.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 81.420.

Par résolutions signées en date du 24 juin 2013, les associés ont décidé de renouveler le mandat de réviseur d'entreprises agréé pour les comptes annuels et les comptes consolidés de H.R.T. Révision S.A., avec siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2013 et qui se tiendra en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2013.

Référence de publication: 2013093266/14.

(130114001) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

---

**Fonds Rusnano Capital SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 6, rue Jean Engling.

R.C.S. Luxembourg B 155.461.

*Extrait de l'Assemblée Générale Annuelle en date du 8 juillet 2013*

Suivant une décision de l'Assemblée Générale Annuelle des associés du 08.07.2013 de la société Fonds Rusnano Capital S.A. il a été décidé:

Renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers, société à responsabilité limitée, sise au 400, Route d'Esch, B.P. 1443, L-1014, Luxembourg, en tant que réviseur d'entreprises agréé de la Société à compter du 08 juillet 2013 jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2014 chargée d'approuver les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2013.

Luxembourg, le 09.07.2013.

Référence de publication: 2013093264/15.

(130114585) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

---

**Europe Aciers S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4832 Rodange, 408, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 79.628.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IF EXPERTS COMPTABLES  
B.P. 1832 L-1018 Luxembourg  
Signature

Référence de publication: 2013093253/12.

(130114504) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

**Foodservice & Intellectual Property S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 162.587.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013093265/9.

(130114229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

**Fairfield Exeter Luxembourg S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 156.493.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 66721 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013093267/10.

(130113809) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

**FD immobilier, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2560 Luxembourg, 48-50, rue de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 170.097.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013093269/10.

(130114332) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

**FDD, Financière de développement S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 173.201.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fidupar  
1, rue Joseph Hackin  
L-1746 Luxembourg  
Signatures

Référence de publication: 2013093270/13.

(130113975) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

**Europack S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.  
R.C.S. Luxembourg B 68.393.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue le 3 juillet 2013*

*Résolution:*

- Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité d'accepter la démission de M. Markus KÖLLMANN avec effet au 4 juin 2013.

- Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de nommer M. Dimitrios KOUVATSOS, 15, Thiseos Street, 15236 P. Penteli Attiki, Grèce, en tant qu'administrateur B de la société.

- Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de nommer M. Ioannis LENTZOS en tant qu'administrateur A en remplacement de son mandat d'administrateur B.

Les nominations seront ratifiées lors de la prochaine Assemblée Générale Annuelle.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateur A / Administrateur B

Référence de publication: 2013093252/19.

(130114140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

---

**Fego S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1617 Luxembourg, 66, rue de Gasperich.  
R.C.S. Luxembourg B 66.560.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 9 juillet 2013.

Signature.

Référence de publication: 2013093271/10.

(130114381) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

---

**Fenjefflux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8080 Bertrange, 57, route de Longwy.  
R.C.S. Luxembourg B 144.686.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013093272/9.

(130114177) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

---

**Lux-Composition S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9516 Wiltz, 22, rue du 31 Août 1942.  
R.C.S. Luxembourg B 92.444.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue au siège le 21 décembre 1999*

1. L'assemblée accepte la nomination en qualité d'administrateur de:

Monsieur Patrick HURBAIN, demeurant à B-1470 Genappe, Rue Fosty n°19. Son mandat est valable à partir de ce jour jusqu'à l'assemblée ordinaire de 2000.

2. L'assemblée accepte la démission en qualité d'administrateur de:

Monsieur Robert HURBAIN, demeurant à B-3090 Overijse, Vuurgatstraat n°17.

Pour extrait conforme

Lux-Composition SA

Stephan SCHMITZ / Paul CALLEBAUT / Léon SCHMITZ / Patrick HURBAIN / Robert HURBAIN

Référence de publication: 2013093449/16.

(130114217) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

---

**Fidco S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.  
R.C.S. Luxembourg B 75.289.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Référence de publication: 2013093273/10.

(130114486) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

---

**Fidesco S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.  
R.C.S. Luxembourg B 68.578.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Référence de publication: 2013093274/10.

(130114487) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

---

**Fiduciaire Claude Uhres et Cie S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1832 Luxembourg, 10, rue Jean Jacoby.  
R.C.S. Luxembourg B 51.515.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 9 juillet 2013. Signature.

Référence de publication: 2013093275/10.

(130114002) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

---

**Fitema Participations S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.  
R.C.S. Luxembourg B 49.026.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Signature.

Référence de publication: 2013093284/10.

(130114367) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

---

**Findi S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 107.315.

*Extrait des résolutions prises par l'Associé unique en date du 10 juin 2013*

Madame Corinne Bitterlich est remplacée comme Gérant par Monsieur Christiaan Van Houtven, C.O.O., SGG S.A., résidant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

Madame Noëlle Piccione est remplacée comme Gérant par Monsieur Pascal Wagner, employé privé, résidant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013093280/14.

(130114238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

---

**FRL Participations S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 98.936.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2013.

Amicorp Luxembourg S.A.

*Agent domiciliataire*

M. Julien François

*Administrateur-délégué*

Référence de publication: 2013093292/14.

(130114377) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

---

**Erdec Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.800,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 167.239.

In the year two thousand and thirteen, on the fifth day of June.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Erdec Holding S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), with registered office at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 167.239 (the Company). The Company was incorporated on March 1, 2012, pursuant to a deed of the undersigned notary, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 983 dated April 17, 2012. The articles of association of the Company (the Articles) have not been amended since the incorporation of the Company.

There appeared:

Mr. Quinten Dreesmann, born on July 12, 1960 in Amsterdam (the Netherlands), residing at 7, Little Boltons GB - SW 109LJ London, United Kingdom (the Sole Shareholder),

here represented by Maître Tulay Sonmez, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal,

which power of attorney, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, was attached to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record that:

I. The Sole Shareholder holds all of the twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares, the one hundred (100) class A shares, the one hundred (100) class B shares, the one hundred (100) class C shares, the one hundred (100) class D shares and the one hundred (100) class E shares, all in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, subscribed and fully paid-up, representing the entirety of the share capital of the Company.

II. The agenda of the Meeting is as follows:

1. Waiver of convening notices;

2. Decrease of the subscribed share capital of the Company by an amount of two hundred euro (EUR 200), in order to bring the said share capital from its current amount of thirteen thousand euro (EUR 13,000) represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares, one hundred (100) class A shares, one hundred (100) class B shares, one hundred (100) class C shares, one hundred (100) class D shares and one hundred (100) class E shares, all in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, to an amount of twelve thousand eight hundred euro (EUR 12,800), by way of the redemption and cancellation of (i) one hundred (100) class B shares, being the entirety of the class B shares of the Company, and (ii) one hundred (100) class D shares, being the entirety of the class D shares of the Company;

3. Amendment to article 5.1. of the Articles in order to reflect the redemption and cancellation of the class B shares and the class D shares, as proposed above;

4. Amendment to article 15.2. of the Articles;

5. Amendment to the shareholder's register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, to any lawyer or employee of Stibbe Avocats in Luxembourg and to any

partner or employee of Vistra (Luxembourg) S.a r.l., acting individually, to proceed on behalf of the Company with the cancellation of the class B shares and the class D shares in the shareholder's register of the Company; and

#### 6. Miscellaneous.

Now, therefore, the appearing party, acting through its proxyholder, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

##### *First resolution*

The entirety of the share capital of the Company being represented, the Meeting waives the convening notices, the Sole Shareholder represented at the Meeting considering itself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to it in advance.

##### *Second resolution*

The Meeting resolves to decrease the subscribed share capital of the Company by an amount of two hundred euro (EUR 200), in order to bring the said share capital from its current amount of thirteen thousand euro (EUR 13,000) represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares, one hundred (100) class A shares, one hundred (100) class B shares, one hundred (100) class C shares, one hundred (100) class D shares and one hundred (100) class E shares, all in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, to an amount of twelve thousand eight hundred euro (EUR 12,800), by way of the redemption and cancellation of (i) one hundred (100) class B shares, being the entirety of the class B shares of the Company, and (ii) one hundred (100) class D shares, being the entirety of the class D shares of the Company, and reimbursement to the shareholder.

##### *Third resolution*

As a consequence of the above resolution, the Meeting resolves to amend Article 5.1. of the Articles which shall be reworded as follows:

" **5.1.** The Company's corporate capital is set at twelve thousand eight hundred euro (EUR 12,800) represented by twelve thousand and five hundred (12,500) ordinary shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Ordinary Shares), one hundred (100) class A shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A Shares), one hundred (100) Class C shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class C Shares) and one hundred (100) Class E shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class E Shares, and together with the Ordinary Shares, the Class A Shares and the Class C Shares, the Shares).

The Company may also create and issue additional classes of shares to be designated distinctively as a class that will track the performance and returns of the underlying assets that they will track. The Ordinary Shares, the Class A Shares, the Class C Shares and the Class E Shares constitute separate classes of shares in the Company, but rank *pari passu* in all respects save as hereinafter specifically provided.

The Class A Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the indirect investment of the Company through Erdec Finance S.A., a Luxembourg public limited liability company (*société anonyme*) having its registered office at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 92.739 (Erdec Finance) in the share capital of Foncierdec S.A.S., a simplified joint stock company (*société par actions simplifiée*), duly incorporated and existing under the laws of France having its registered office at 28, rue Cambacérès, 75008 Paris, France, registered with the Register of Commerce and Companies of Paris under number 438 458 911 (Foncierdec), and any loans and advances made by Erdec Finance to Foncierdec (the Class A Investment).

The Class C Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the indirect investment of the Company through Erdec Finance in the share capital of Nimes Holding S.à r.l., a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), duly incorporated and existing under the laws of France having its registered office at 28, rue Cambacérès, 75008 Paris, France, registered with the Register of Commerce and Companies of Paris under number 450 931 845 (NH), and any loans and advances made by Erdec Finance to NH (the Class C Investment).

The Class E Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the indirect investment of the Company through Erdec Finance in the share capital of Erdec S.A.S., a simplified joint stock company (*société par actions simplifiée*), duly incorporated and existing under the laws of France having its registered office at 28, rue Cambacérès, 75008 Paris, France, registered with the Register of Commerce and Companies of Paris under number 433 957 016 (Erdec France), and any loans and advances made by Erdec Finance to Erdec France (the Class E Investment)."

##### *Fourth resolution*

As a consequence of the above resolutions, the Meeting further resolves to amend Article 15.2. of the Articles which shall be reworded as follows:

" 15.2. After the allocation of any profits to the statutory reserve account and subject to any mandatory provisions of the law, all further profits shall be distributed and paid as follows:

(a) the holders of the shares of each class, pro rata to the capital invested by each of them in respect of their shares (nominal value and, as the case may be, share premium), shall be entitled to a dividend equal to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the assets acquired with the proceeds of the subscription for the shares of such class, minus (ii) any costs directly related to such investment, items (i) and (ii) to be determined by the Board;

(b) for the avoidance of any doubt:

- the holders of the Class A Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class A Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its indirect investment in the Class A Investment (the Class A Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class A Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the Board;

- the holders of the Class C Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class C Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its indirect investment in the Class C Investment (the Class C Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class C Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the Board;

- the holders of the Class E Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class E Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its indirect investment in the Class E Investment (the Class E Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class E Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the Board;

(c) the general meeting of the shareholders has discretionary power to dispose of the remainder (if any) of the profits which are not derived by the Company from a specific investment which performance and returns are tracked by a particular class of shares. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend, transfer it to the reserve or carry it forward. In case of declaration of payment by the general meeting of the shareholders of all or part of the remainder of the profits as dividends, such dividends will be paid to the holders of Ordinary Shares on a pro rata basis to the number of Ordinary Shares held by them.

#### *Fifth resolution*

The Meeting resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, to any lawyer or employee of Stibbe Avocats in Luxembourg and to any partner or employee of Vistra (Luxembourg) S.à r.l., acting individually, to proceed on behalf of the Company with the cancellation of the class B shares and the class D shares in the shareholder's register of the Company.

There being no further business, the Meeting is closed.

#### *Estimate of costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand five hundred Euro (EUR 1,500.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English version and the French version, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the said person signed together with the notary the present original deed.

#### **Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le cinquième jour du mois de mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique d'Erdec Holding S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 167.239 (la Société). La Société a été constituée le 1<sup>er</sup> mars 2012 suivant un acte du notaire instrumentant, publié au

Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 783 du 17 avril 2012. Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas été modifiés depuis la constitution de la Société.

A comparu:

Monsieur Quinten Dreesmann, né le 12 juillet 1960 à Amsterdam (Pays-Bas), dont l'adresse est située à 7, Little Boltons, GB - SW 109LJ Londres, Royaume-Uni (l'Associé Unique),

ici représenté par Maître Tulay Sonmez, Avocat à la Cour, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

Ladite procuration, après avoir été signées ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'Associé Unique détient les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires, les cent (100) parts sociales de classe A, les cent (100) parts sociales de classe B, les cent (100) parts sociales de classe C, les cent (100) parts sociales de classe D et les cent (100) parts sociales de classe E toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, souscrites et entièrement libérées, représentant l'intégralité du capital social de la Société.

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Réduction du capital social de la Société d'un montant de deux cent euros (EUR 200) afin de le porter de son montant actuel de treize mille euros (EUR 13.000), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires, cent (100) parts sociales de classe A, cent (100) parts sociales de classe B, cent (100) parts sociales de classe C, cent (100) parts sociales de classe D et cent (100) parts sociales de classe E, toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, à douze mille huit cents euros (EUR 12.800) par le rachat et l'annulation de (i) cent (100) parts sociales de classe B, représentant l'intégralité des parts sociales de classe B et (ii) cent (100) parts sociales de classe D, représentant l'intégralité des parts sociales de classe D;

3. Modification de l'article 5.1. des Statuts afin de refléter le rachat et l'annulation des parts sociales de classe B et des parts sociales de classe D tel que mentionné ci-dessus;

4. Modification de l'article 15.2. des Statuts;

5. Modification du registre des associés de la Société, afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé de Stibbe Avocats à Luxembourg et à tout associé ou employé de Vistra (Luxembourg) S.à r.l., agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'annulation des parts sociales de classe B et des parts sociales de classe D dans le registre des associés de la Société; et

6. Divers.

Ces faits exposés, la partie comparante, agissant par le biais de son mandataire, a requis le notaire instrumentant d'enregistrer les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

La totalité du capital social de la Société étant représentée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'Associé Unique représenté à l'Assemblée se considérant lui-même comme ayant été dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué au préalable.

#### *Deuxième résolution*

L'Assemblée décide de réduire le capital social de la Société d'un montant de deux cent euros (EUR 200) afin de le porter de son montant actuel de treize mille euros (EUR 13.000), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires, cent (100) parts sociales de classe A, cent (100) parts sociales de classe B, cent (100) parts sociales de classe C, cent (100) parts sociales de classe D et cent (100) parts sociales de classe E, toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, à douze mille huit cents euros (EUR 12.800) par le rachat et l'annulation de (i) cent (100) parts sociales de classe B, représentant l'intégralité des parts sociales de classe B et (ii) cent (100) parts sociales de classe D, représentant l'intégralité des parts sociales de classe D et remboursement à l'actionnaire.

#### *Troisième résolution*

En conséquence de la résolution qui précède, l'Assemblée décide de modifier l'article 5.1. des Statuts, qui aura désormais le libellé suivant:

" **5.1.** Le capital social est fixé à douze mille huit cents euros (EUR 12.800), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales Ordinaires), 100 (cent) parts sociales de classe A sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A), 100 (cent) parts sociales de classe C sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe C) et 100 (cent) parts sociales de classe E sous

forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe E, et ensemble avec les Parts Sociales Ordinaires, les Parts Sociales de Classe A et les Parts Sociales de Classe C, les Parts Sociales).

La Société peut également créer et émettre des autres classes de parts sociales qu'il faudra désigner différemment comme une classe qui tracera la performance et le rendement des actifs sous-jacents qu'elles suivront. Les Parts Sociales Ordinaires, les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe C et les Parts Sociales de Classe E forment des classes séparées de parts sociales dans la Société, mais ont les mêmes droits et obligations à tous égards sauf disposition particulière ci-après.

Les Parts Sociales de Classe A tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement indirect de la Société via Erdec Finance S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 92.739 (Erdec Finance) dans le capital social de Foncierdec S.A.S., une société par actions simplifiée de droit français, ayant son siège social au 28, rue Cambacérès, 75008 Paris, France, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro 438 458 911 (Foncierdec), et tous prêts ou avances consentis par Erdec Finance à Foncierdec (l'Investissement de Classe A).

Les Parts Sociales de Classe C tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement indirect de la Société via Erdec Finance dans le capital social de Nimes Holding S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit français, ayant son siège social au 28, rue Cambacérès, 75008 Paris, France, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro 450 931 845 (NH), et tous prêts ou avances consentis par Erdec Finance à NH (l'Investissement de Classe C).

Les Parts Sociales de Classe E tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement indirect de la Société via Erdec Finance dans le capital social de Erdec S.A.S., une société par actions simplifiée de droit français de droit français, ayant son siège social au 28, rue Cambacérès, 75008 Paris, France, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro 150 931 845 (Erdec France), et tous prêts ou avances consentis par Erdec Finance à Erdec France (l'Investissement de Classe E)."

#### *Quatrième résolution*

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Assemblée décide de modifier l'article 16.2. des Statuts, qui aura désormais le libellé suivant:

" **15.2.** Après l'affectation de tous bénéfices au compte de réserve statutaire et sous réserve de toutes dispositions obligatoires légales, tous les autres bénéfices seront distribués et payés comme suit:

(a) les détenteurs des parts sociales de chaque classe, au prorata du capital investi par chacun d'entre eux pour leurs parts sociales (valeur nominale et, selon le cas, prime d'émission), auront droit à un dividende égal à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les actifs acquis avec les produits de la souscription pour les parts sociales de cette classe, moins (ii) tous frais directement liés à cet investissement, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le Conseil;

(b) en tout état de cause:

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe A au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe A pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement indirect dans l'Investissement de Classe A (le Revenu Net d'Investissement de Classe A) moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe A, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le Conseil;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe C au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe C pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement indirect dans l'Investissement de Classe C (le Revenu Net d'Investissement de Classe C) moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe C, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le Conseil;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe E au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe E pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement indirect dans l'Investissement de Classe E (le Revenu Net d'Investissement de Classe E) moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe E, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le Conseil;

(c) l'assemblée générale des associés a le pouvoir discrétionnaire de disposer du surplus (le cas échéant) des bénéfices qui ne sont pas dérivés par la Société d'un investissement spécifique dont la performance et le rendement sont tracés

par une classe de parts sociales spécifique. Elle peut en particulier affecter ce bénéfice au paiement d'un dividende, le transférer à la réserve ou le reporter. En cas de déclaration de paiement par l'assemblée générale des associés de la totalité ou d'une partie du surplus des bénéficiaires sous forme de dividendes, ces dividendes seront versés aux détenteurs des Parts Sociales Ordinaires sur une base proportionnelle au nombre de Parts Sociales Ordinaires qu'ils détiennent."

*Cinquième résolution*

L'Assemblée décide de modifier le registre des associés de la Société, afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus et donne pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé de Stibbe Avocats à Luxembourg et à tout associé ou employé de Vistra (Luxembourg) S.à r.l., agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'annulation des parts sociales de classe B et des parts sociales de classe D dans le registre des associés de la Société.

Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, l'Assemblée est levée.

*Estimation des frais*

Les dépenses, frais, honoraires et charges de quelque nature que ce soit, qui incomberont à la société en raison du présent acte sont estimés à environ mille cinq cents Euros (EUR 1.500.-).

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la requête de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête de la même partie comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Et après lecture du présent acte faite au mandataire de la partie comparante, le mandataire a signé, ensemble avec le notaire, le présent acte original.

Signé: T. SONMEZ et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 14 juin 2013. Relation: LAC/2013/27393. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

*Le Receveur (signé): I. THILL.*

Pour expédition conforme délivrée à la société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2013.

Référence de publication: 2013096817/294.

(130118229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2013.

**Perseus Immobilien Gesellschaft 1, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 681, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 127.221.

*Auszug aus dem Beschluss der Hauptversammlung vom 8. Juli 2013*

*Sitzverlegung*

Die Hauptversammlung beschließt, mit sofortiger Wirkung, den Gesellschaftssitz von 55-57, avenue Pasteur L-2311 Luxembourg nach 681, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg zu verlegen.

*Geschäftsführer*

Die Hauptversammlung nimmt den Rücktritt als Kategorie B Geschäftsführer, mit sofortiger Wirkung von GS Lux Management Services S.à r.l., W2007 Parallel Bear S.à r.l. und Whitehall Bear S.à r.l., an.

Die Hauptversammlung hat beschlossen, mit sofortiger Wirkung, Herrn Daniel AEGERTER, geboren in Gurzelen (Schweiz) am 20. Juli 1969, wohnhaft Rigistraße 7 CH-8126 Zumikon (Schweiz), als Kategorie A Geschäftsführer auf unbestimmte Zeit zu ernennen.

Die Hauptversammlung hat beschlossen, mit sofortiger Wirkung, Herrn Martin RECHSTEINER, geboren in Lachen, (Schweiz) am 19. Juli 1977, wohnhaft Seestrasse 39, CH-8700 Küsnacht, Zurich, (Schweiz) als Kategorie A Geschäftsführer auf unbestimmte Zeit zu ernennen.

Die Hauptversammlung hat beschlossen, mit sofortiger Wirkung, Herrn Nico HANSEN, geboren in Differdange, am 31. März 1969, beruflich wohnhaft 681, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg als Kategorie B Geschäftsführer auf unbestimmte Zeit zu ernennen.

Die Hauptversammlung hat beschlossen, mit sofortiger Wirkung, Herrn Alain BARTHOLME, geboren in Ettelbruck am 25. August 1972, beruflich wohnhaft 681, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg als Kategorie B Geschäftsführer auf unbestimmte Zeit zu ernennen.

Die Hauptversammlung hat beschlossen, mit sofortiger Wirkung, Frau Sophie BATARDY, geboren in Lille (Frankreich) am 22. Januar 1963, beruflich wohnhaft 681, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg als Kategorie B Geschäftsführer auf unbestimmte Zeit zu ernennen.

Die Geschäftsführer sind:

Name	Fonktion
Herr Daniel Aegerter	Kategorie A Geschäftsführer
Herr Simon König	Kategorie A Geschäftsführer
Herr Martin Rechsteiner	Kategorie A Geschäftsführer
Herr Nico Hansen	Kategorie B Geschäftsführer
Herr Alain Bartholme	Kategorie B Geschäftsführer
Frau Sophie Batardy	Kategorie B Geschäftsführer

*Gesellschafter*

Die Gesellschafter Perseus Real Estate Investment S.à r.l. hat Ihr Gesellschaftssitz nach 681, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg verlegt.

Référence de publication: 2013096317/41.

(130116480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2013.

### **GPO Advisory (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1160 Luxembourg, 28, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 122.706.

In the year two thousand and thirteen, on the twelfth of June;

Before Us M<sup>e</sup> Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned;

THERE APPEARED:

The limited company incorporated and existing under the laws of the Hon Kong "Goodman Logistics (HK) Limited", established and having its registered office in Hong Kong, 1, Queen's Road East, Three Pacific Place (People's Republic of China), registered with the Companies Registry of Hong Kong number 1700359,

here represented by Monsieur Alvin SICRE, employee, residing professionally in L-1160 Luxembourg, 28, boulevard d'Avranches, by virtue of a proxy given under private seal; such proxy, after having been signed ne varietur by the proxy-holder and the officiating notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing party, represented as said before, has declared and requested the officiating notary to state:

- That the private limited liability company "GPO Advisory (Lux) S.à r.l.", (the "Company"), established and having its registered office in L-1160 Luxembourg, 28, boulevard d'Avranches, registered with the Trade and Companies' Registry of Luxembourg, section B, under the number 122706, has been originally incorporated under the name of "MGPO Advisory S.à r.l.", by deed of M<sup>e</sup> Jacques DELVAUX, notary then residing in Luxembourg, on November 27, 2006, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 176 of February 14, 2007,

and that the articles of association have been amended pursuant to a deed of M<sup>e</sup> Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, on June 28, 2007, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2073 of September 24, 2007, containing notably the adoption by the Company of its current denomination;

- That the appearing party is the sole actual partner (the "Sole Partner") of the Company and that it has taken, through its proxy-holder, the following resolutions:

#### *First resolution*

The Sole Partner decides to change the financial year of the Company, so that it shall henceforth run from July 1st of each year to June 30 of the following year and to subsequently amend point 1 of article 11 of the by-laws in order to give it the following wordings:

" **11.1. Fiscal Year.** The Company's financial year starts on the July 1<sup>st</sup> of each year and ends on the June 30 of the following year."

#### *Second resolution*

The Sole Partner states that the current financial year will be exceptionally shortened, so that the same financial year, started on January 1<sup>st</sup>, 2013, will end on June 30, 2013.

### Third resolution

For the case where the number of shareholders exceeds twenty-five, the Sole Partner decide to change the date of the annual general meeting in order to be forthwith held on the 1<sup>st</sup> Monday of the month of November at 03:00 p.m. and to consequently amend point 1 of article 9 of the by-laws as follows:

" **9.1.** Where the number of shareholders exceeds twenty-five, an annual general meeting of shareholders shall be held, in accordance with Article 196 of the Law at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, on the 1<sup>st</sup> Monday of the month of November at 03:00 p.m.."

### Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately nine hundred and thirty-five Euros.

### Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing party, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the proxy-holder of the appearing party, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said proxy-holder has signed with Us the notary the present deed.

### Suit la version en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le douze juin;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

### A COMPARU:

La société anonyme constituée et existant sous les lois de Hong Kong "Goodman Logistics (HK) Limited", établie et ayant son siège social à Hong Kong, 1, Queen's Road East, Three Pacific Place (République Populaire de Chine), inscrite au Companies Registry of Hong Kong sous le numéro 1700359,

ici représentée par Monsieur Alvin SICRE, employé, demeurant professionnellement à L-1160 Luxembourg, 28, boulevard d'Avranches, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée; laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec lui.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a déclaré et requis le notaire instrumentant d'acter:

- Que la société à responsabilité limitée "GPO Advisory (Lux) S.à r.l.", (la "Société"), établie et ayant son siège social à L-1160 Luxembourg, 28, boulevard d'Avranches, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 122706, a été originairement constituée sous le nom de "MGPO Advisory S.à r.l.", suivant acte reçu par Maître Jacques DELVAUX, notaire alors de résidence à Luxembourg, le 27 novembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 176 du 14 février 2007,

et que les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, le 28 juin 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2073 du 24 septembre 2007, contenant notamment l'adoption par la Société de sa dénomination actuelle;

- Que la partie comparante est la seule associée actuelle ("Associée Unique") de la Société et qu'elle a pris, par sa mandataire, les résolutions suivantes:

### Première résolution

L'Associée Unique décide de changer l'année sociale de la Société, de sorte qu'elle courra désormais du 1<sup>er</sup> juillet de chaque année au 30 juin de l'année suivante et de modifier subséquemment le point 1 de l'article 11 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

" **11.1. Exercice Social.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> juillet de chaque année et se termine le 30 juin de l'année suivante."

### Deuxième résolution

L'Associée unique déclare en outre que l'année sociale en cours sera exceptionnellement raccourcie, de sorte que cette même année sociale, ayant débuté le 1<sup>er</sup> janvier 2013, se terminera le 30 juin 2013.

### Troisième résolution

Pour le cas où le nombre des associés est supérieur à vingt cinq, l'Associée Unique décide de changer la date de l'assemblée générale annuelle, de sorte qu'elle se tiendra dans l'avenir le 1<sup>er</sup> lundi du mois de novembre à 15.00 heures et de modifier conséquemment le point 1 de l'article 9 des statuts comme suit:

" **9.1.** Si le nombre des associés est supérieur à vingt cinq, une assemblée générale des associés doit être tenue, conformément à l'article 196 de la Loi, au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg tel que précisé dans la convocation de l'assemblée, le 1<sup>er</sup> premier lundi du mois de novembre à 15.00 heures."

### Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de neuf cent trente-cinq euros.

### Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et français, déclare par les présentes, qu'à la requête de la partie comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même partie comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au mandataire de la partie comparante, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ledit mandataire a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: A. SICRE, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 13 juin 2013. LAC/2013/26961. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée;

Luxembourg, le 4 juillet 2013.

Référence de publication: 2013096940/109.

(130117591) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2013.

### **Perseus Immobilien Gesellschaft 10, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 681, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 132.808.

### *Auszug aus dem Beschluss der Hauptversammlung vom 8. Juli 2013*

#### Sitzverlegung

Die Hauptversammlung beschließt, mit sofortiger Wirkung, den Gesellschaftssitz von 55-57, avenue Pasteur L-2311 Luxembourg nach 681, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg zu verlegen.

#### Geschäftsführer

Die Hauptversammlung nimmt den Rücktritt als Kategorie B Geschäftsführer, mit sofortiger Wirkung von GS Lux Management Services S.à r.l., W2007 Parallel Bear S.à r.l. und Whitehall Bear S.à r.l., an.

Die Hauptversammlung hat beschlossen, mit sofortiger Wirkung, Herrn Daniel AEGERTER, geboren in Gurzelen (Schweiz) am 20. Juli 1969, wohnhaft Rigistraße 7 CH-8126 Zumikon (Schweiz), als Kategorie A Geschäftsführer auf unbestimmte Zeit zu ernennen.

Die Hauptversammlung hat beschlossen, mit sofortiger Wirkung, Herrn Martin RECHSTEINER, geboren in Lachen, (Schweiz) am 19. Juli 1977, wohnhaft Seestrasse 39, CH-8700 Küsnacht, Zurich, (Schweiz) als Kategorie A Geschäftsführer auf unbestimmte Zeit zu ernennen.

Die Hauptversammlung hat beschlossen, mit sofortiger Wirkung, Herrn Nico HANSEN, geboren in Differdange, am 31. März 1969, beruflich wohnhaft 681, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg als Kategorie B Geschäftsführer auf unbestimmte Zeit zu ernennen.

Die Hauptversammlung hat beschlossen, mit sofortiger Wirkung, Herrn Alain BARTHOLME, geboren in Ettelbruck am 25. August 1972, beruflich wohnhaft 681, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg als Kategorie B Geschäftsführer auf unbestimmte Zeit zu ernennen.

Die Hauptversammlung hat beschlossen, mit sofortiger Wirkung, Frau Sophie BATARDY, geboren in Lille (Frankreich) am 22. Januar 1963, beruflich wohnhaft 681, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg als Kategorie B Geschäftsführer auf unbestimmte Zeit zu ernennen.

Die Geschäftsführer sind:

Name	Fonktion
Herr Daniel Aegerter	Kategorie A Geschäftsführer
Herr Simon König	Kategorie A Geschäftsführer
Herr Martin Rechsteiner	Kategorie A Geschäftsführer
Herr Nico Hansen	Kategorie B Geschäftsführer
Herr Alain Bartholmé	Kategorie B Geschäftsführer
Frau Sophie Batardy	Kategorie B Geschäftsführer

*Gesellschafter*

Die Gesellschafter Perseus Real Estate Investment S.à r.l. hat Ihr Gesellschaftssitz nach 681, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg verlegt.

Référence de publication: 2013096318/41.

(130116841) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2013.

**Perseus Immobilien Gesellschaft 11, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 681, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 132.800.

—  
*Auszug aus dem Beschluss der Hauptversammlung vom 8. Juli 2013*

*Sitzverlegung*

Die Hauptversammlung beschließt, mit sofortiger Wirkung, den Gesellschaftssitz von 55-57, avenue Pasteur L-2311 Luxembourg nach 681, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg zu verlegen.

*Geschäftsführer*

Die Hauptversammlung nimmt den Rücktritt als Kategorie B Geschäftsführer, mit sofortiger Wirkung von GS Lux Management Services S.à r.l., W2007 Parallel Bear S.à r.l. und Whitehall Bear S.à r.l., an.

Die Hauptversammlung hat beschlossen, mit sofortiger Wirkung, Herrn Daniel AEGERTER, geboren in Gurzelen (Schweiz) am 20. Juli 1969, wohnhaft Rigistraße 7 CH-8126 Zuminkon (Schweiz), als Kategorie A Geschäftsführer auf unbestimmte Zeit zu ernennen.

Die Hauptversammlung hat beschlossen, mit sofortiger Wirkung, Herrn Martin RECHSTEINER, geboren in Lachen, (Schweiz) am 19. Juli 1977, wohnhaft Seestrasse 39, CH-8700 Küsnacht, Zurich, (Schweiz) als Kategorie A Geschäftsführer auf unbestimmte Zeit zu ernennen.

Die Hauptversammlung hat beschlossen, mit sofortiger Wirkung, Herrn Nico HANSEN, geboren in Differdange, am 31. März 1969, beruflich wohnhaft 681, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg als Kategorie B Geschäftsführer auf unbestimmte Zeit zu ernennen.

Die Hauptversammlung hat beschlossen, mit sofortiger Wirkung, Herrn Alain BARTHOLME, geboren in Ettelbruck am 25. August 1972, beruflich wohnhaft 681, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg als Kategorie B Geschäftsführer auf unbestimmte Zeit zu ernennen.

Die Hauptversammlung hat beschlossen, mit sofortiger Wirkung, Frau Sophie BATARDY, geboren in Lille (Frankreich) am 22. Januar 1963, beruflich wohnhaft 681, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg als Kategorie B Geschäftsführer auf unbestimmte Zeit zu ernennen.

Die Geschäftsführer sind:

Name	Fonktion
Herr Daniel Aegerter	Kategorie A Geschäftsführer
Herr Simon König	Kategorie A Geschäftsführer
Herr Martin Rechsteiner	Kategorie A Geschäftsführer
Herr Nico Hansen	Kategorie B Geschäftsführer
Herr Alain Bartholmé	Kategorie B Geschäftsführer
Frau Sophie Batardy	Kategorie B Geschäftsführer

*Gesellschafter*

Die Gesellschafter Perseus Real Estate Investment S.à r.l. hat Ihr Gesellschaftssitz nach 681, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg verlegt.

Référence de publication: 2013096319/41.

(130116753) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2013.

**H-Hohestr./ Kaiserstr. Dortmund S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 126.452.

—  
In the year two thousand and thirteen, on the second day of the month of July;  
before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting of the shareholders (the "Meeting") of "H-Hohestr./ Kaiserstr. S.à r.l." (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg and registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B 126.452 incorporated on 27 March 2007 by deed of Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Remich, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial"), number 1113 of 9 June 2007.

The meeting was presided by Ms Sara Lecomte, private employee, professionally residing in Luxembourg.

There was appointed as secretary and scrutineer Mrs Flora Gibert, private employee, residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

1. The shareholders represented and the number of shares held by each of them is shown on an attendance list signed by the proxyholders, the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list will be attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

As it appeared from said attendance list, all one hundred (100) shares in issue in the Company were represented at the general meeting and the shareholders of the Company declared that they had prior knowledge of the agenda so that the meeting was validly constituted and able to validly decide on all the items on the agenda.

2. The agenda of the meeting is as follows:

- Amendment of first paragraph of article 10 of the articles of association of the Company so as to provide for the possibility to revoke managers with or without cause, so as to read as follows:

**Art. 10.** The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. They are appointed and removed from office by a simple majority decision of the general meeting of shareholders, which determines their powers and the term of their mandates. If no term is indicated the managers are appointed for an undetermined period. The managers may be re-elected but also their appointment may be revoked with or without cause (ad nutum) at any time.

After deliberation the meeting unanimously took the following resolution:

*Sole resolution*

The Meeting resolved to amend first paragraph of article 10 of the articles as set forth in the agenda.

There being no further item on the agenda the meeting was closed.

*Expenses*

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company are estimated at eight hundred euros (EUR 800.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, hereby states that at the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing persons in case of discrepancies between the English and French version, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed has been executed in Luxembourg on the day before mentioned.

After reading these minutes the members of the Bureau signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le deuxième jour du mois de juillet,  
par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire des associés (Assemblée) de «H-Hohestr./ Kaiserstr. Dortmund S.à r.l.» (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 126.452, constituée le 27 mars 2007 suivant un acte reçu du notaire Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial»), numéro 1113 du 9 juin 2007.

L'assemblée a été présidée par Madame Sara Lecomte, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg. A été nommé secrétaire et scrutateur Madame Flora Gibert, employée privée, résidant à Luxembourg.

Le président a déclaré et requis le notaire d'acter que:

1. Les associés représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent figurent sur une liste de présence signée par les mandataires, le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste sera annexée au présent acte afin d'être soumise aux formalités de l'enregistrement.

Il appert de ladite liste de présence que la totalité des cent (100) parts sociales émises de la Société était représentée à l'assemblée générale et les associés de la Société ont déclaré avoir pris connaissance de l'ordre du jour au préalable, de sorte que l'assemblée était valablement constituée et pouvait valablement prendre des décisions sur tous les points portés à l'ordre du jour.

2. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

- Modification du premier paragraphe de l'article dix des statuts de la Société comme suit:

**Art. 10.** La société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants ont été désignés, ils formeront un Conseil de gérance. Le ou les gérant(s) n'ont pas besoin d'être associés. Ils sont nommés et révoqués par l'assemblée générale des associés statuant à la majorité simple, qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leur mandat. Si aucune durée n'est indiquée, les gérants sont nommés pour une période indéterminée. Les gérants sont rééligibles, mais leur nomination est également révocable avec ou sans motif (ad nutum) et ce, à tout moment.

Après délibération, l'assemblée a pris la décision suivante à l'unanimité:

*Résolution unique*

L'Assemblée a décidé de modifier le premier paragraphe de l'article dix des statuts tels qu'il figure à l'ordre du jour. Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

*Dépenses*

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société sont estimés à huit cents euros (EUR 800,-).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la demande des parties aux présentes, le présent procès-verbal est rédigé en anglais, suivi d'une traduction en langue française; à la demande des mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture du présent procès-verbal, les membres du Bureau et le notaire ont signé le présent acte.

Signé: S. LECOMTE, F. GIBERT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils le 5 juillet 2013. Relation: LAC/2013/31293. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

*Le Receveur (signé): I.THILL.*

Référence de publication: 2013096949/85.

(130117147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2013.

**Perseus Immobilien Gesellschaft 4, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 681, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 132.803.

*Auszug aus dem Beschluss der Hauptversammlung vom 8. Juli 2013*

*Sitzverlegung*

Die Hauptversammlung beschließt, mit sofortiger Wirkung, den Gesellschaftssitz von 55-57, avenue Pasteur L-2311 Luxembourg nach 681, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg zu verlegen.

*Geschäftsführer*

Die Hauptversammlung nimmt den Rücktritt als Kategorie B Geschäftsführer, mit sofortiger Wirkung von GS Lux Management Services S.à r.l., W2007 Parallel Bear S.à r.l. und Whitehall Bear S.à r.l., an.

Die Hauptversammlung hat beschlossen, mit sofortiger Wirkung, Herrn Daniel AEGERTER, geboren in Gurzelen (Schweiz) am 20. Juli 1969, wohnhaft Rigistraße 7 CH-8126 Zumikon (Schweiz), als Kategorie A Geschäftsführer auf unbestimmte Zeit zu ernennen.

Die Hauptversammlung hat beschlossen, mit sofortiger Wirkung, Herrn Martin RECHSTEINER, geboren in Lachen, (Schweiz) am 19. Juli 1977, wohnhaft Seestrasse 39, CH-8700 Küsnacht, Zurich, (Schweiz) als Kategorie A Geschäftsführer auf unbestimmte Zeit zu ernennen.

Die Hauptversammlung hat beschlossen, mit sofortiger Wirkung, Herrn Nico HANSEN, geboren in Differdange, am 31. März 1969, beruflich wohnhaft 681, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg als Kategorie B Geschäftsführer auf unbestimmte Zeit zu ernennen.

Die Hauptversammlung hat beschlossen, mit sofortiger Wirkung, Herrn Alain BARTHOLME, geboren in Ettelbruck am 25. August 1972, beruflich wohnhaft 681, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg als Kategorie B Geschäftsführer auf unbestimmte Zeit zu ernennen.

Die Hauptversammlung hat beschlossen, mit sofortiger Wirkung, Frau Sophie BATARDY, geboren in Lille (Frankreich) am 22. Januar 1963, beruflich wohnhaft 681, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg als Kategorie B Geschäftsführer auf unbestimmte Zeit zu ernennen.

Die Geschäftsführer sind:

Name	Fonktion
Herr Daniel Aegerter	Kategorie A Geschäftsführer
Herr Simon König	Kategorie A Geschäftsführer
Herr Martin Rechsteiner	Kategorie A Geschäftsführer
Herr Nico Hansen	Kategorie B Geschäftsführer
Herr Alain Bartholme	Kategorie B Geschäftsführer
Frau Sophie Batardy	Kategorie B Geschäftsführer

#### *Gesellschafter*

Die Gesellschafter Perseus Real Estate Investment S.à r.l. hat Ihr Gesellschaftssitz nach 681, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg verlegt.

Référence de publication: 2013096320/41.

(130116635) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2013.

### **Perseus Immobilien Gesellschaft 5, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 681, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 132.802.

*Auszug aus dem Beschluss der Hauptversammlung vom 8. Juli 2013*

#### *Sitzverlegung*

Die Hauptversammlung beschließt, mit sofortiger Wirkung, den Gesellschaftssitz von 55-57, avenue Pasteur L-2311 Luxembourg nach 681, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg zu verlegen.

#### *Geschäftsführer*

Die Hauptversammlung nimmt den Rücktritt als Kategorie B Geschäftsführer, mit sofortiger Wirkung von GS Lux Management Services S.à r.l., W2007 Parallel Bear S.à r.l. und Whitehall Bear S.à r.l., an.

Die Hauptversammlung hat beschlossen, mit sofortiger Wirkung, Herrn Daniel AEGERTER, geboren in Gurzelen (Schweiz) am 20. Juli 1969, wohnhaft Rigistraße 7 CH-8126 Zumikon (Schweiz), als Kategorie A Geschäftsführer auf unbestimmte Zeit zu ernennen.

Die Hauptversammlung hat beschlossen, mit sofortiger Wirkung, Herrn Martin RECHSTEINER, geboren in Lachen, (Schweiz) am 19. Juli 1977, wohnhaft Seestrasse 39, CH-8700 Küsnacht, Zurich, (Schweiz) als Kategorie A Geschäftsführer auf unbestimmte Zeit zu ernennen.

Die Hauptversammlung hat beschlossen, mit sofortiger Wirkung, Herrn Nico HANSEN, geboren in Differdange, am 31. März 1969, beruflich wohnhaft 681, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg als Kategorie B Geschäftsführer auf unbestimmte Zeit zu ernennen.

Die Hauptversammlung hat beschlossen, mit sofortiger Wirkung, Herrn Alain BARTHOLME, geboren in Ettelbruck am 25. August 1972, beruflich wohnhaft 681, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg als Kategorie B Geschäftsführer auf unbestimmte Zeit zu ernennen.

Die Hauptversammlung hat beschlossen, mit sofortiger Wirkung, Frau Sophie BATARDY, geboren in Lille (Frankreich) am 22. Januar 1963, beruflich wohnhaft 681, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg als Kategorie B Geschäftsführer auf unbestimmte Zeit zu ernennen.

Die Geschäftsführer sind:

Name	Fonktion
Herr Daniel Aegerter	Kategorie A Geschäftsführer
Herr Simon König	Kategorie A Geschäftsführer
Herr Martin Rechsteiner	Kategorie A Geschäftsführer
Herr Nico Hansen	Kategorie B Geschäftsführer
Herr Alain Bartholme	Kategorie B Geschäftsführer
Frau Sophie Batardy	Kategorie B Geschäftsführer

*Gesellschafter*

Die Gesellschafter Perseus Real Estate Investment S.à r.l. hat Ihr Gesellschaftssitz nach 681, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg verlegt.

Référence de publication: 2013096321/41.

(130116675) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2013.

**HayFin Jade LuxCo 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 178.570.

—  
STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the first day of July.

Before the undersigned, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

HayFin Jade LuxCo 1 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organized and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, in the process of registration with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (RCS),

here represented by Ms Sara Lecomte, private employee, whose professional address is in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Luxembourg, on 1<sup>st</sup> July 2013,

After signature ne varietur by the authorised representative of the appearing party and the undersigned notary, the power of attorney will remain attached to this deed to be registered with it.

The appearing party, represented as set out above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

**I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** The name of the company is “HayFin Jade LuxCo 2 S.à r.l.” (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

**Art. 2. Registered office.**

2.1. The Company’s registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Corporate object.**

3.1. The Company’s object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit, loans, receivables and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

#### **Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

### **II. Capital - Shares**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1. The share capital is set at twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-), represented by one hundred twenty five (125) shares in registered form, having a nominal value of one hundred euros (EUR 100.-) each.

5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

#### **Art. 6. Shares.**

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. The shares are freely transferable between shareholders.

6.3. When the Company has a sole shareholder, the shares are freely transferable to third parties.

6.4. When the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

6.5. A share transfer shall only be binding on the Company or third parties following notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

6.6. A register of shareholders shall be kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

6.7. The Company may redeem its own shares, provided:

(i) it has sufficient distributable reserves for that purpose; or

(ii) the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

The acquisition and disposal by the Company of shares held by it in its own share capital shall take place by virtue of a resolution of and on the terms and conditions to be decided upon by the sole shareholder or the general meeting of the shareholders

6.8. The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders will not terminate the Company.

### **III. Management - Representation**

#### **Art. 7. Appointment and Removal of managers.**

7.1. The Company shall be managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

**Art. 8. Board of managers.** If several managers are appointed, they shall constitute the board of managers (the Board). The shareholders may decide to appoint managers of two different classes, i.e. one or several class A managers and one or several class B managers.

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholders by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special or limited powers to one or more agents for specific matters.

8.2. Procedure

(i) The Board shall meet at the request of any manager, at the place indicated in the convening notice, which in principle shall be in Luxembourg.

(ii) Written notice of any Board meeting shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and each of them states that they have full knowledge of the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant to another manager a power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(v) The Board may validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented, provided that if the shareholders have appointed one or several class A managers and one or several class B managers, at least one (1) class A manager and one (1) class B manager are present or represented. Resolutions of the Board shall be validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented, provided that if the shareholders have appointed one or several class A managers and one or several class B managers, at least one (1) class A manager and one (1) class B manager votes in favour of the resolution. Such quorum cannot exist if there is a preponderance of managers physically present in one country unless that country is the Grand Duchy of Luxembourg.

(vi) Board resolutions shall be recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting, which must be physically present in the Grand Duchy of Luxembourg, or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(vii) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(viii) Circular resolutions signed by all the managers (Managers' Circular Resolutions) shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and shall bear the date of the last signature.

### 8.3. Representation

(i) The signature of the sole manager shall bind the Company. If several managers are appointed, the joint signature of any two managers, or, if the shareholders have appointed one or several class A managers and one or several class B managers, the joint signature of one (1) class A manager and one (1) class B manager, shall bind the Company.

(ii) The Company shall also be bound towards third parties by the signature of any person(s) to whom special powers have been delegated by the Board.

**Art. 9. Sole manager.** If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board, the managers or any manager are to be read as references to the sole manager, as appropriate.

**Art. 10. Liability of the managers.** The managers shall not be held personally liable by reason of their office for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

## IV. Shareholder(s)

### Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders' written resolutions.

#### 11.1. Powers and voting rights

(i) Unless resolutions are taken in accordance with article 11.1.(ii), resolutions of the shareholders shall be adopted at a general meeting of shareholders (each a General Meeting).

(ii) If the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), resolutions of the shareholders may be adopted in writing (Written Shareholders' Resolutions).

(iii) Each share entitles the holder to one (1) vote.

#### 11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders may be convened to General Meetings by the Board. The Board must convene a General Meeting following a request from shareholders representing more than one-tenth (1/10) of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting shall be given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iii) When resolutions are to be adopted in writing, the Board shall send the text of such resolutions to all the shareholders. The shareholders shall vote in writing and return their vote to the Company within the timeline fixed by the Board. Each manager shall be entitled to count the votes.

(iv) General Meetings shall be held at the time and place specified in the notices.

(v) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(vi) A shareholder may grant written power of attorney to another person (who need not be a shareholder), in order to be represented at any General Meeting.

(vii) Resolutions to be adopted at General Meetings shall be passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting, the shareholders shall be convened by registered letter to a second General Meeting and the resolutions shall be adopted at the second General Meeting by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(viii) The Articles may only be amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(ix) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company shall require the unanimous consent of the shareholders.

(x) Written Shareholders' Resolutions are passed with the quorum and majority requirements set forth above and shall bear the date of the last signature received prior to the expiry of the timeline fixed by the Board.

**Art. 12. Sole shareholder.** When the number of shareholders is reduced to one (1):

- (i) the sole shareholder shall exercise all powers granted by the Law to the General Meeting;
- (ii) any reference in the Articles to the shareholders, the General Meeting, or the Written Shareholders' Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the sole shareholder's resolutions, as appropriate; and
- (iii) the resolutions of the sole shareholder shall be recorded in minutes or drawn up in writing.

## V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

**Art. 13. Financial year.** The Company's first financial year begins on the date of its incorporation and ends on the thirty-first (31) of December 2014. Thereafter, each financial year shall begin on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

**Art. 14. Financial Statements.**

14.1. Each year, with reference to the end of the financial year, the Company's accounts shall be established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.2. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 15. Auditors.**

15.1. When so required by law, the Company's operations shall be supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The shareholders shall appoint the approved external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their office.

15.2. If the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), the Company's operations shall be supervised by one or more commissaires (statutory auditors), unless the law requires the appointment of one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The commissaires are subject to re-appointment at the annual General Meeting. They may or may not be shareholders.

**Art. 16. Allocation of profits.**

16.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits must be allocated to the reserve required by law (the Legal Reserve). This requirement ceases when the Legal Reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

16.2. The shareholders shall determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

16.3. Interim dividends may be distributed at any time, subject to the following conditions:

- (i) the Board must draw up interim accounts;
- (ii) the interim accounts must show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the Legal Reserve;
- (iii) within two (2) months of the date of the interim accounts, the Board must resolve to distribute the interim dividends; and
- (iv) taking into account the assets of the Company, the rights of the Company's creditors must not be threatened by the distribution of an interim dividend.

If the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the Board has the right to claim the reimbursement of dividends not corresponding to profits actually earned and the shareholders must immediately refund the excess to the Company if so required by the Board.

## VI. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders shall appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and shall determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators shall have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.2. The surplus (if any) after realisation of the assets and payment of the liabilities shall be distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

## VII. General provisions

17.1. Notices and communications may be made or waived, Managers' Circular Resolutions and Written Shareholders Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney may be granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Written Shareholders' Resolutions, as the case may be, may appear on one original or several counterparts of the same document, all of which taken together shall constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

### *Transitional provision*

The Company's first financial year shall begin on the date of this deed and shall end on the thirty-first (31) of December 2014.

### *Subscription and Payment*

HayFin Jade LuxCo 1 S.à r.l., represented as stated above, subscribes to one hundred twenty five (125) shares in registered form, having a nominal value of one hundred euros (EUR 100,-) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-).

The amount of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) is at the free disposal of the Company as was evidenced to the undersigned notary.

### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand two hundred euros (EUR 1,200.-).

### *Resolutions of the shareholders*

Immediately after the incorporation of the Company, its shareholders, representing the entire subscribed capital, adopted the following resolutions:

1. The following are appointed as managers of the Company for an unlimited duration:

(i) Mrs Carmen Ionescu, born on 26 March 1974 in Bucharest (Romania), with professional address at 124, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, as class A manager;

(ii) Mr Tej Gujadhur, born on 21 October 1971 in Curepipe (Mauritius), with professional address at 9th Floor Orange Tower, Ebene, Cybercity (Mauritius), as class A manager;

(iii) Mrs Heike Kubica, born on 23 July 1974 in Lutherstadt Eisleben (Germany), with professional address at 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, as class B manager; and

(iv) Mr Rolf Caspers, born on 12 March 1968 in Trier (Germany), with professional address at 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, as class B manager.

2. The registered office of the Company is located at 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg.

### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states at the request of the appearing party that this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of discrepancies, the English version prevails.

Whereof, this notarial deed is drawn up in Luxembourg, on the date stated above.

After reading this deed aloud, the notary signs it with the authorised representative of the appearing party.

### **Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille treize, le premier jour de juillet

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A COMPARU:

HayFin Jade LuxCo 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie et existant sous le droit du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, dont l'enregistrement auprès du Registre de Commerce et des Sociétés (RCS) est en cours,

représentée par Madame Sara Lecomte, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2013.

Après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, ladite procuration restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

## I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est "HayFin Jade LuxCo 2 S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

### Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

### Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt, prêts, créances et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées (comprenant société mère et société sœur), ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

### Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## II. Capital - Parts sociales

### Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

### Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

6.3. Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

6.4. Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

6.5. Une cession de parts sociales ne sera opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.

6.6. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.7. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition ou:

(i) qu'elle ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet; ou

(ii) que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

L'acquisition et la disposition par la Société de parts sociales détenues par elle dans son propre capital social ne pourra avoir lieu qu'en vertu d'une résolution et conformément aux conditions qui seront décidées par une assemblée générale de l'associé unique/des associés.

6.8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique, sinon d'un des associés, ne mettent pas fin à la Société.

### III. Gestion - Représentation

#### Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment, avec ou sans raison, par une décision des associés.

**Art. 8. Conseil de gérance.** Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront le conseil de gérance (le Conseil). Les associés peuvent décider de nommer des gérants de différentes classes, à savoir un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B.

8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux ou limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, sera au Luxembourg.

(ii) Il sera donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence seront mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et si chacun d'eux déclare avoir parfaitement connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, si un ou les associés ont nommé un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B, au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B est présent ou représenté. Les décisions du Conseil seront valablement prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés, si un ou les associés ont nommé un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B, au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B votent en faveur de la décision. Un tel quorum ne peut être atteint s'il existe une majorité de gérants physiquement présents dans un pays autre que le Grand-Duché de Luxembourg.

(vi) Les décisions du Conseil, sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion, qui doit être physiquement présent au Grand-Duché de Luxembourg, ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vii) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio- conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(viii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (des Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

### 8.3. Représentation

(i) La Société sera engagée par la signature du gérant unique. Si plusieurs gérants sont nommés, la Société sera engagée par les signatures conjointes de deux gérants ou, si un ou les associés ont nommé un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B, par les signatures conjointes d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute(s) personne(s) à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par le Conseil.

**Art. 9. Gérant unique.** Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

**Art. 10. Responsabilité des gérants.** Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

## IV. Associé(s)

### Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions écrites des associés.

#### 11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Sauf lorsque des résolutions sont adoptées conformément à l'article 11.1. (ii), les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (chacune une Assemblée Générale).

(ii) Si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), les résolutions des associés peuvent être adoptées par écrit (des Résolutions Ecrites des Associés).

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

#### 11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés peuvent être convoqués aux Assemblées Générales à l'initiative du Conseil. Le Conseil doit convoquer une Assemblée Générale à la demande des associés représentant plus de dix pourcent (10%) du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence doivent être précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Si des résolutions sont adoptées par écrit, le Conseil communique le texte des résolutions à tous les associés. Les associés votent par écrit et envoient leur vote à la Société endéans le délai fixé par le Conseil. Chaque gérant est autorisé à compter les votes.

(iv) Les Assemblées Générales sont tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(v) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(vi) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vii) Les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(viii) Les Statuts ne peuvent être modifiés qu'avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(ix) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

(x) Des Résolutions Ecrites des Associés sont adoptées avec le quorum de présence et de majorité détaillés ci-avant. Elles porteront la date de la dernière signature reçue endéans le délai fixé par le Conseil.

**Art. 12. Associé unique.** Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1):

(i) l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale;

(ii) toute référence dans les Statuts aux associés, à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier; et

(iii) les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

## V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

**Art. 13. Exercice social.** Le premier exercice social de la Société commence à la date de sa constitution et finit le trente-et-un (31) décembre 2014. Chaque exercice social suivant commencera le premier (1) janvier et se terminera le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

#### **Art. 14. Approbation des comptes annuels.**

14.1. Par référence à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis chaque année et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil, prépare un inventaire comprenant une indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

14.2. Chaque actionnaire peut prendre inspection de l'inventaire susmentionné et du bilan au siège social de la Société.

#### **Art. 15. Commissaires / Réviseurs d'entreprises.**

15.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat.

15.2. Si la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, ses opérations sont surveillées par un ou plusieurs commissaires, à moins que la loi ne requière la nomination d'un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés. Les commissaires sont sujets à la renomination par l'Assemblée Générale annuelle. Ils peuvent être associés ou non.

#### **Art. 16. Affectation des bénéfices.**

16.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi (la Réserve Légale). Cette affectation cesse d'être exigée quand la Réserve Légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

16.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

16.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires doivent montrer que suffisamment de bénéfices et autres réserves (y compris la prime d'émission) sont disponibles pour une distributions, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer les dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et

(iv) compte tenu des actifs de la Société, les droits des créanciers de la Société ne doivent pas être menacés.

Si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, le Conseil a le droit de réclamer la répétition des dividendes ne correspondant pas à des bénéfices réellement acquis et les associés doivent immédiatement reverser l'excès à la Société à la demande du Conseil.

### **VI. Dissolution - Liquidation**

17.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nommeront un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et détermineront leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

17.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes, s'il y en a, est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

### **VII. Dispositions générales**

18.1. Les convocations et communications, ainsi que les renoncations à celles-ci, peuvent être faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Ecrites des Associés peuvent être établies par écrit, par télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

18.2. Les procurations peuvent être données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

18.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Ecrites des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

18.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

100306

*Disposition transitoire*

Le premier exercice social de la Société commence à la date du présent acte et s'achèvera le trente-et-un (31) décembre 2014.

*Souscription et Libération*

HayFin Jade LuxCo 1 S.à r.l., représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à cent vingt-cinq (125) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-).

Le montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

*Frais*

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille deux cents euros (EUR 1.200,-).

*Résolutions des associés*

Immédiatement après la constitution de la Société, les associés de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, ont pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de la Société pour une durée illimitée:

(i) Mme Carmen Ionescu, née le 26 mars 1974 à Bucarest (Roumanie), avec adresse personnelle est au 124, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, en tant que gérant de classe A;

(ii) M. Tej Gujadhur, né le 21 octobre 1971 à Curepipe (Ile Maurice), avec adresse professionnelle au 9<sup>th</sup> Floor Orange Tower, Ebene, Cybercity (Ile Maurice), en tant que gérant de classe A;

(iii) Mme Heike Kubica, née le 23 juillet 1974 à Lutherstadt Eisleben (Allemagne), avec adresse professionnelle au 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, en tant que gérant de classe B; et

(iv) M. Rolf Caspers, né le 12 mars 1968 à Trier (Allemagne), avec adresse professionnelle au 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, en tant que gérant de catégorie B.

2. Le siège social de la Société est établi au 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg.

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare à la requête des parties comparantes que le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences, la version anglaise fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Après avoir lu le présent acte à voix haute, le notaire le signe avec le mandataire de la partie comparante.

Signé: S. LECOMTE, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg AC, le 3 juillet 2013. Relation: LAC/2013/30832. Reçu soixante quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur sa demande.

Luxembourg, le 11 juillet 2013.

Référence de publication: 2013096955/519.

(130117124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2013.

**HayFin DLF (GBP Parallel) LuxCo 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 12.500,00.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 178.572.

—  
STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the first day of July

Before the undersigned, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

HayFin Direct Lending Fund Cayco (GBP Parallel) Limited, a limited company organized and existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at 190, Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Cayman Islands, registered with the Cayman Islands Registrar under number WK-278741,

here represented by Ms Sara Lecomte, private employee, whose professional address is in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Grand Cayman, Cayman Islands, on June 25, 2013,

After signature ne varietur by the authorised representative of the appearing party and the undersigned notary, the power of attorney will remain attached to this deed to be registered with it.

The appearing party, represented as set out above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

### **I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** The name of the company is "HayFin DLF (GBP Parallel) LuxCo 1 S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

#### **Art. 2. Registered office.**

2.1. The Company's registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

#### **Art. 3. Corporate object.**

3.1. The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit, loans, receivables and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

#### **Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

### **II. Capital - Shares**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1. The share capital is set at twelve thousand five hundred pounds sterling (GBP 12,500.-), represented by one hundred twenty five (125) shares in registered form, having a nominal value of one hundred pounds sterling (GBP 100.-) each.

5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

#### **Art. 6. Shares.**

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. The shares are freely transferable between shareholders.

6.3. When the Company has a sole shareholder, the shares are freely transferable to third parties.

6.4. When the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

6.5. A share transfer shall only be binding on the Company or third parties following notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

6.6. A register of shareholders shall be kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

6.7. The Company may redeem its own shares, provided:

- (i) it has sufficient distributable reserves for that purpose; or
- (ii) the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

The acquisition and disposal by the Company of shares held by it in its own share capital shall take place by virtue of a resolution of and on the terms and conditions to be decided upon by the sole shareholder or the general meeting of the shareholders

6.8. The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders will not terminate the Company.

### III. Management – Representation

#### Art. 7. Appointment and Removal of managers.

7.1. The Company shall be managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

**Art. 8. Board of managers.** If several managers are appointed, they shall constitute the board of managers (the Board). The shareholders may decide to appoint managers of two different classes, i.e. one or several class A managers and one or several class B managers.

#### 8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholders by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special or limited powers to one or more agents for specific matters.

#### 8.2. Procedure

(i) The Board shall meet at the request of any manager, at the place indicated in the convening notice, which in principle shall be in Luxembourg.

(ii) Written notice of any Board meeting shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and each of them states that they have full knowledge of the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant to another manager a power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(v) The Board may validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented, provided that if the shareholders have appointed one or several class A managers and one or several class B managers, at least one (1) class A manager and one (1) class B manager are present or represented. Resolutions of the Board shall be validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented, provided that if the shareholders have appointed one or several class A managers and one or several class B managers, at least one (1) class A manager and one (1) class B manager votes in favour of the resolution. Such quorum cannot exist if there is a preponderance of managers physically present in one country unless that country is the Grand Duchy of Luxembourg.

(vi) Board resolutions shall be recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting, which must be physically present in the Grand Duchy of Luxembourg, or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(vii) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(viii) Circular resolutions signed by all the managers (Managers' Circular Resolutions) shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and shall bear the date of the last signature.

#### 8.3. Representation

(i) The signature of the sole manager shall bind the Company. If several managers are appointed, the joint signature of any two managers, or, if the shareholders have appointed one or several class A managers and one or several class B managers, the joint signature of one (1) class A manager and one (1) class B manager, shall bind the Company.

(ii) The Company shall also be bound towards third parties by the signature of any person(s) to whom special powers have been delegated by the Board.

**Art. 9. Sole manager.** If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board, the managers or any manager are to be read as references to the sole manager, as appropriate.

**Art. 10. Liability of the managers.** The managers shall not be held personally liable by reason of their office for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

#### IV. Shareholder(s)

##### **Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders' written resolutions.**

###### 11.1. Powers and voting rights

(i) Unless resolutions are taken in accordance with article resolutions of the shareholders shall be adopted at a general meeting of shareholders (each a General Meeting).

(ii) If the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), resolutions of the shareholders may be adopted in writing (Written Shareholders' Resolutions).

(iii) Each share entitles the holder to one (1) vote.

###### 11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders may be convened to General Meetings by the Board. The Board must convene a General Meeting following a request from shareholders representing more than one-tenth (1/10) of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting shall be given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iii) When resolutions are to be adopted in writing, the Board shall send the text of such resolutions to all the shareholders. The shareholders shall vote in writing and return their vote to the Company within the timeline fixed by the Board. Each manager shall be entitled to count the votes.

(iv) General Meetings shall be held at the time and place specified in the notices.

(v) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(vi) A shareholder may grant written power of attorney to another person (who need not be a shareholder), in order to be represented at any General Meeting.

(vii) Resolutions to be adopted at General Meetings shall be passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting, the shareholders shall be convened by registered letter to a second General Meeting and the resolutions shall be adopted at the second General Meeting by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(viii) The Articles may only be amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(ix) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company shall require the unanimous consent of the shareholders.

(x) Written Shareholders' Resolutions are passed with the quorum and majority requirements set forth above and shall bear the date of the last signature received prior to the expiry of the timeline fixed by the Board.

##### **Art. 12. Sole shareholder.** When the number of shareholders is reduced to one (1):

(i) the sole shareholder shall exercise all powers granted by the Law to the General Meeting;

(ii) any reference in the Articles to the shareholders, the General Meeting, or the Written Shareholders' Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the sole shareholder's resolutions, as appropriate; and

(iii) the resolutions of the sole shareholder shall be recorded in minutes or drawn up in writing.

#### V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

**Art. 13. Financial year.** The Company's first financial year begins on the date of its incorporation and ends on the thirty-first (31) of December 2014. Thereafter, each financial year shall begin on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

##### **Art. 14. Financial Statements.**

14.1. Each year, with reference to the end of the financial year, the Company's accounts shall be established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.2. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 15. Auditors.**

15.1. When so required by law, the Company's operations shall be supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The shareholders shall appoint the approved external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their office.

15.2. If the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), the Company's operations shall be supervised by one or more commissaires (statutory auditors), unless the law requires the appointment of one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The commissaires are subject to re-appointment at the annual General Meeting. They may or may not be shareholders.

**Art. 16. Allocation of profits.**

16.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits must be allocated to the reserve required by law (the Legal Reserve). This requirement ceases when the Legal Reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

16.2. The shareholders shall determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

16.3. Interim dividends may be distributed at any time, subject to the following conditions:

- (i) the Board must draw up interim accounts;
- (ii) the interim accounts must show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the Legal Reserve;
- (iii) within two (2) months of the date of the interim accounts, the Board must resolve to distribute the interim dividends; and
- (iv) taking into account the assets of the Company, the rights of the Company's creditors must not be threatened by the distribution of an interim dividend.

If the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the Board has the right to claim the reimbursement of dividends not corresponding to profits actually earned and the shareholders must immediately refund the excess to the Company if so required by the Board.

**VI. Dissolution - Liquidation**

16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders shall appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and shall determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators shall have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.2. The surplus (if any) after realisation of the assets and payment of the liabilities shall be distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

**VII. General provisions**

17.1. Notices and communications may be made or waived, Managers' Circular Resolutions and Written Shareholders Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney may be granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Written Shareholders' Resolutions, as the case may be, may appear on one original or several counterparts of the same document, all of which taken together shall constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

*Transitional provision*

The Company's first financial year shall begin on the date of this deed and shall end on the thirty-first (31) of December 2014.

*Subscription and Payment*

HayFin Direct Lending Fund Cayco (GBP Parallel) Limited, represented as stated above, subscribes to one hundred twenty five (125) shares in registered form, having a nominal value of one hundred pounds sterling (GBP 100.-) each, and

agrees to pay them in full by a contribution in cash of twenty-five thousand pounds sterling (GBP 25,000.-), The aggregate amount of the contribution is to be allocated as follows:

- twelve thousand five hundred pounds sterling (GBP 12,500.-) to the nominal share capital account of the Company; and

- twelve thousand five hundred pounds sterling (GBP 12,500.-) to the share premium account of the Company.

The amount of twenty-five thousand pounds sterling (GBP 25,000.-) is at the free disposal of the Company as was evidenced to the undersigned notary.

#### Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand two hundred euros (EUR 1,200.-).

#### Resolutions of the shareholders

Immediately after the incorporation of the Company, its shareholders, representing the entire subscribed capital, adopted the following resolutions:

1. The following are appointed as managers of the Company for an unlimited duration:

- (i) Mr John Molloy, born on 9 March 1962 in Gaillimh/Galway (Ireland), with personal address at 6, rue du Château, L-6961 Senningen (Grand Duchy of Luxembourg), as class A manager;

- (ii) Mr Tej Gujadhur, born on 21 October 1971 in Curepipe (Mauritius), with professional address is 9th Floor Orange Tower, Ebene, Cybercity (Mauritius), as class A manager;

- (iii) Mrs Heike Kubica, born on 23 July 1974 in Lutherstadt Eisleben (Germany), with professional address at 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, as class B manager; and

- (iv) Mr Rolf Caspers, born on 12 March 1968 in Trier (Germany), with professional address at 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, as class B manager.

2. The registered office of the Company is located at 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg.

#### Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states at the request of the appearing party that this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of discrepancies, the English version prevails.

Whereof, this notarial deed is drawn up in Luxembourg, on the date stated above.

After reading this deed aloud, the notary signs it with the authorised representative of the appearing party.

#### Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille treize, le premier jour du mois de juillet

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

#### A COMPARU:

HayFin Direct Lending Fund Cayco (GBP Parallel) Limited, une société régie et existant sous le droit des Iles Caïmans, ayant son siège social à 190, Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Cayman Islands, enregistrée auprès du registre des Iles Caïmans sous le numéro WK-278741,

représentée par Madame Sara Lecomte, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Grand Cayman, Cayman Islands, le 25 juin 2013.

Après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, ladite procuration restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

#### I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est " HayFin DLF (GBP Parallel) LuxCo 1 S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

#### Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements ex-

traordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

### **Art. 3. Objet social.**

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt, prêts, créances et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées (comprenant société mère et société sœur), ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

### **Art. 4. Durée.**

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## **II. Capital - Parts sociales**

### **Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cent livres sterling (GBP 12.500,-), représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de cent livres sterling (GBP 100,-) chacune.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

6.3. Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

6.4. Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

6.5. Une cession de parts sociales ne sera opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.

6.6. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.7. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition ou:

- (i) qu'elle ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet; ou
- (ii) que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

L'acquisition et la disposition par la Société de parts sociales détenues par elle dans son propre capital social ne pourra avoir lieu qu'en vertu d'une résolution et conformément aux conditions qui seront décidées par une assemblée générale de l'associé unique/des associés.

6.8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique, sinon d'un des associés, ne mettent pas fin à la Société.

### III. Gestion - Représentation

#### Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment, avec ou sans raison, par une décision des associés.

**Art. 8. Conseil de gérance.** Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront le conseil de gérance (le Conseil). Les associés peuvent décider de nommer des gérants de différentes classes, à savoir un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B.

##### 8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux ou limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

##### 8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, sera au Luxembourg.

(ii) Il sera donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence seront mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et si chacun d'eux déclare avoir parfaitement connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, si un ou les associés ont nommé un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B, au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B est présent ou représenté. Les décisions du Conseil seront valablement prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés, à la condition qu'un ou les associés ont nommé un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B, au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B votent en faveur de la décision. Un tel quorum ne peut être atteint s'il existe une majorité de gérants physiquement présents dans un pays autre que le Grand-Duché de Luxembourg.

(vi) Les décisions du Conseil, sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion, qui doit être physiquement présent au Grand-Duché de Luxembourg, ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vii) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio- conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(viii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (des Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

##### 8.3. Représentation

(i) La Société sera engagée par la signature du gérant unique. Si plusieurs gérants sont nommés, la Société sera engagée par les signatures conjointes de deux gérants ou, à la si un ou les associés ont nommé un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B, par les signatures conjointes d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute(s) personne(s) à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par le Conseil.

**Art. 9. Gérant unique.** Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

**Art. 10. Responsabilité des gérants.** Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

### IV. Associé(s)

#### Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions écrites des associés.

##### 11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Sauf lorsque des résolutions sont adoptées conformément à l'article 11.1. (ii), les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (chacune une Assemblée Générale).

(ii) Si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), les résolutions des associés peuvent être adoptées par écrit (des Résolutions Ecrites des Associés).

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

#### 11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés peuvent être convoqués aux Assemblées Générales à l'initiative du Conseil. Le Conseil doit convoquer une Assemblée Générale à la demande des associés représentant plus de dix pourcent (10%) du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence doivent être précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Si des résolutions sont adoptées par écrit, le Conseil communique le texte des résolutions à tous les associés. Les associés votent par écrit et envoient leur vote à la Société endéans le délai fixé par le Conseil. Chaque gérant est autorisé à compter les votes.

(iv) Les Assemblées Générales sont tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(v) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(vi) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vii) Les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(viii) Les Statuts ne peuvent être modifiés qu'avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(ix) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

(x) Des Résolutions Ecrites des Associés sont adoptées avec le quorum de présence et de majorité détaillés ci-avant. Elles porteront la date de la dernière signature reçue endéans le délai fixé par le Conseil.

**Art. 12. Associé unique.** Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1):

(i) l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale;

(ii) toute référence dans les Statuts aux associés, à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier; et

(iii) les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

## V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

**Art. 13. Exercice social.** Le premier exercice social de la Société commence à la date de sa constitution et finit le trente-et-un (31) décembre 2014. Chaque exercice social suivant commencera le premier (1) janvier et se terminera le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

### **Art. 14. Approbation des comptes annuels.**

14.1. Par référence à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis chaque année et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil, prépare un inventaire comprenant une indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

14.2. Chaque actionnaire peut prendre inspection de l'inventaire susmentionné et du bilan au siège social de la Société.

### **Art. 15. Commissaires / réviseurs d'entreprises.**

15.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat.

15.2. Si la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, ses opérations sont surveillées par un ou plusieurs commissaires, à moins que la loi ne requière la nomination d'un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés. Les commissaires sont sujets à la renomination par l'Assemblée Générale annuelle. Ils peuvent être associés ou non.

### **Art. 16. Affectation des bénéfices.**

16.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi (la Réserve Légale). Cette affectation cesse d'être exigée quand la Réserve Légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

16.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

16.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires doivent montrer que suffisamment de bénéfices et autres réserves (y compris la prime d'émission) sont disponibles pour une distributions, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer les dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et

(iv) compte tenu des actifs de la Société, les droits des créanciers de la Société ne doivent pas être menacés.

Si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, le Conseil a le droit de réclamer la répétition des dividendes ne correspondant pas à des bénéfices réellement acquis et les associés doivent immédiatement reverser l'excès à la Société à la demande du Conseil.

## VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nommeront un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et détermineront leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes, s'il y en a, est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

## VII. Dispositions Générales

17.1. Les convocations et communications, ainsi que les renoncations à celles-ci, peuvent être faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Ecrites des Associés peuvent être établies par écrit, par télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations peuvent être données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Ecrites des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social de la Société commence à la date du présent acte et s'achèvera le trente-et-un (31) décembre 2014.

### *Souscription et Libération*

HayFin Direct Lending Fund Cayco (GBP Parallel) Limited, représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à cent vingt-cinq (125) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de cent livres sterling (GBP 100,-) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de vingt-cinq mille livres sterling (GBP 25.000,-). Le montant intégral de l'apport est alloué comme suit:

- douze mille cinq cents livres sterling (GBP 12.500,-) au capital social nominal de la Société; et
- douze mille cinq cents livres sterling (GBP 12.500,-) au compte de primes d'émission de la Société.

Le montant de vingt-cinq mille livres sterling (GBP 25.000,-) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

### *Frais*

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille deux cents euros (EUR 1.200,-).

### Résolutions des associés

Immédiatement après la constitution de la Société, les associés de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, ont pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de la Société pour une durée illimitée:

(i) M. John Molloy, né le 9 mars 1962 à Gaillimh/Galway (Irlande), avec adresse personnelle au 6 rue du Château, L-6961 Senningen (Grand-Duché de Luxembourg), en tant que gérant de catégorie A;

(ii) M. Tej Gujadhur, né le 21 octobre 1971 à Curepipe (Ile Maurice), avec adresse professionnelle au 9<sup>th</sup> Floor Orange Tower, Ebene, Cybercity (Ile Maurice), en tant que gérant de catégorie A;

(iii) Mme Heike Kubica, née le 23 juillet 1974 à Lutherstadt Eisleben (Allemagne), avec adresse professionnelle au 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, en tant que gérant de catégorie B; et

(iv) M. Rolf Caspers, né le 12 mars 1968 à Trier (Allemagne), avec adresse professionnelle au 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, en tant que gérant de catégorie B.

2. Le siège social de la Société est établi au 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg.

### Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare à la requête des parties comparantes que le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences, la version anglaise fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Après avoir lu le présent acte à voix haute, le notaire le signe avec le mandataire de la partie comparante.

Signé: S. LECOMTE, J. ELVINGER

Enregistré à Luxembourg AC, le 3 juillet 2013. Relation: LAC/2013/30834. Reçu soixante quinze euros (75,- €)

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME Délivrée à la Société sur sa demande

Luxembourg, le 11 juillet 2013.

Référence de publication: 2013096952/527.

(130117163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2013.

### Fondation Lëtzeburger Kannerduerf, Etablissement d'Utilité Publique.

Siège social: L-7534 Mersch, 10, rue H. Gmeiner.

R.C.S. Luxembourg G 5.

Etablissement d'utilité publique

Village d'Enfants SOS de Luxembourg

Constituée par acte du Notaire Frank Baden, alors de résidence à Mersch, le 29 mars 1973, Approuvée par Arrêté Grand-Ducal du 26 avril 1973.

Statuts publiés au Recueil Spécial du Mémorial C, N°116 du 9 juillet 1973.

Statuts modifiés par résolution du conseil d'administration du 8 juin 2000,

modification publiée au Recueil des Sociétés et Associations du Mémorial C, N°893 du 15 décembre 2000

N° R.C.S Luxembourg G5

### Exercice 2012

Toutes les indications sont en €

### Bilan au 31.12.2012

#### ACTIF

Actif immobilisé

IMMOBILISATIONS CORPORELLES . . . . .	6.932.055,46
ACOMPTES VERSES ET IMMOB.CORP. EN COURS . . . . .	644.815,99

Actif circulant

CREANCES - AUTRES CREANCES DONT LA DUREE RESIDUELLE EST INFERIEURE OU EGALE A UN AN . . . . .	4.165.394,25
--	--------------

AVOIRS EN BANQUES, VALEURS MOBILIERES, AVOIRS EN COMPTES CHEQUES POSTAUX, CHEQUES ET CAISSE . . . . .	16.383.009,85
--	---------------

COMPTE DE RÉGULARISATION . . . . .	26.989,59
------------------------------------	-----------

	<u>28.152.265,14</u>
--	----------------------

PASSIF	
Fonds Propres AVOIR SOCIAL A LA FIN DE L'EXERCICE PRECEDENT . . . . .	20.847.264,48
RÉSULTAT DE L'EXERCICE . . . . .	2.951.084,87
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT - ÉTAT . . . . .	2.978.978,62
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT - AUTRES . . . . .	764.596,23
Dettes	
DETTES SUR ACHATS ET PRESTATIONS DE SERVICES DONT LA DUREE RESIDUELLE EST INFERIEURE OU EGALE A UN AN . . . . .	137.591,44
DETTES FISCALES ET DETTES AU TITRE DE LA SECURITE SOCIALE DONT LA DUREE RESIDUELLE ET INFERIEURE OU EGALE A UN AN . . . . .	193.313,50
AUTRES DETTES DONT LA DUREE RESIDUELLE EST INFERIEURE OU EGALE A UN AN . . . . .	279.436,00
	<u>28.152.265,14</u>

\*\* Immobilisations nettes

*Compte de Résultat au 31.12.2012*

Libellés en €

DÉBIT	€
FRAIS DE PERSONNEL	
Traitements, Salaires bruts . . . . .	5.113.493,75
Charges Sociales couvrant les salaires et traitements . . . . .	832.974,07
FRAIS DE FONCTIONNEMENT . . . . .	1.675.804,30
DOTATIONS AUX FONDS DÉDIÉS . . . . .	24.009,59
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS . . . . .	490.677,07
RÉSULTAT DE L'EXERCICE . . . . .	2.951.084,87
	<u>11.088.043,65</u>
CRÉDIT	
SUBVENTIONS RECUES . . . . .	7.790.301,68
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION . . . . .	93.793,47
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES . . . . .	140.963,59
PRODUITS EXCEPTIONNELS . . . . .	3.062.984,91
	<u>11.088.043,65</u>

*Budget 2013*

RECETTES	
MRC - PAIEMENT ELTEREN . . . . .	19.000,00 €
ACV . . . . .	30.000,00 €
LOCATIONS DIVERSES . . . . .	26.000,00 €
DONS/ DONATION . . . . .	850.000,00 €
RECETTES SUMMERFEST . . . . .	20.000,00 €
LEGS SANS DROIT DE REPRISE . . . . .	500.000,00 €
SUBVENTION MIFA . . . . .	7.650.000,00 €
CONVENTION KD	
FORFAITS JOURNALIERS	
FORFAITS HORAIRES	
CISP	
MRC	
FRAIS SPECIFIQUES-SUIVI	
FRAIS SPECIFIQUES-MEDICAUX	
FRAIS SPECIFIQUES-LOYERS/CONTRAT D'ENTRETIEN	
FRAIS DE FORMATION	
FAMILLES D'ACCUEIL	
SUPERVISION FAMILLES D'ACCUEIL	
AUTRES SUBSIDES	
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION . . . . .	10.000,00 €
PRODUITS FINANCIERS . . . . .	120.000,00 €

AUTRES PROD.EXCEP. ....	5.000,00 €
PART. DE L'ASBL AUX FRAIS ADMINISTRATIFS . . . . .	1.000,00 €
QUOTE PART DES SUB.D'INV.VIREE AU RESULTAT . . . . .	220.000,00 €
Total des recettes: . . . . .	9.451.000,00 €
DEPENSES	Budget 2013
FRAIS DE FONCTIONNEMENT . . . . .	1.726.078,43 €
FRAIS DE PERSONNEL . . . . .	6.500.000,00 €
DCV SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES . . . . .	500.000,00 €
ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR FONDS DÉDIÉS . . . . .	5.000,00 €
Total des dépenses: . . . . .	8.731.078,43 €
RESULTAT DE L'EXERCICE . . . . .	719.921,57 €

Signatures

*Le Conseil d'administration*

Référence de publication: 2013096866/97.

(130117796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2013.

### **ISIWIS Research S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.500.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 148.711.

En date du 14 juin 2013, et avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2013, les cessions de parts sociales suivantes ont eu lieu:

- l'associée Yannick Poos, avec adresse professionnelle au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, a cédé l'intégralité des 27 531 parts sociales qu'elle détient dans la Société à la société Alter Domus Participations S.à r.l., avec siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, qui les acquiert;

- l'associé Dominique Robyns, avec adresse professionnelle au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, a cédé l'intégralité des 1 065 462 parts sociales qu'il détient dans la Société à la société Alter Domus Participations S.à r.l., précitée, qui les acquiert;

- l'associé René Beltjens, avec adresse professionnelle au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, a cédé l'intégralité des 748 719 parts sociales qu'il détient dans la Société à la société Alter Domus Participations S.à r.l., précitée, qui les acquiert;

- l'associée Pascale Nutz, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, a cédé l'intégralité des 8 544 parts sociales qu'elle détient dans la Société à la société Alter Domus Participations S.à r.l., précitée, qui les acquiert;

- l'associé Gérard Becquer, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, a cédé l'intégralité des 63 466 parts sociales qu'il détient dans la Société à la société Alter Domus Participations S.à r.l., précitée, qui les acquiert;

- l'associé Javed Rahman, avec adresse professionnelle au 88, De Veoux Rd, Princeton TWR, 33B, West Hong Kong, Hong Kong, a cédé l'intégralité des 10 191 parts sociales qu'il détient dans la Société à la société Alter Domus Participations S.à r.l., précitée, qui les acquiert;

- l'associé Jean-Marc Goossens, avec adresse au 10, Allée du Bois de Bercuit, 1390 Grez-Doiceau, Belgique, a cédé l'intégralité des 12 500 parts sociales qu'il détient dans la Société à la société Alter Domus Participations S.à r.l., précitée, qui les acquiert;

- l'associé James Brasher, avec adresse à Petit Hiboux, Mont Isaac, JE3 1GB St Lawrence, Jersey, a cédé l'intégralité des 26 812 parts sociales qu'il détient dans la Société à la société Alter Domus Participations S.à r.l., précitée, qui les acquiert;

- l'associé Maflolu Investments Limited, avec siège social au 11, Limassol Avenue, Galatariotis Building, 2112 Nicosia, Chypre, a cédé l'intégralité des 18 987 parts sociales qu'il détient dans la Société à la société Alter Domus Participations S.à r.l., précitée, qui les acquiert;

- l'associé Manfred Schneider, avec adresse professionnelle au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, a cédé l'intégralité des 26 582 parts sociales qu'il détient dans la Société à la société Alter Domus Participations S.à r.l., précitée, qui les acquiert;

- l'associé Bruno Bagnouls, avec adresse professionnelle au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, a cédé l'intégralité des 29 317 parts sociales qu'il détient dans la Société à la société Alter Domus Participations S.à r.l., précitée, qui les acquiert;

- l'associé Adriaan Kolff, avec adresse au 131, Ardsley Road, NY10583 Scarsdale, Etats-Unis a cédé l'intégralité des 23 734 parts sociales qu'il détient dans la Société à la société Alter Domus Participations S.à r.l., précitée, qui les acquiert;

- l'associée Ingrid Moinet, avec adresse professionnelle au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, a cédé l'intégralité des 18 987 parts sociales qu' elle détient dans la Société à la société Alter Domus Participations S.à r.l., précitée, qui les acquiert;

- l'associée Noëlla Antoine, avec adresse professionnelle au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, a cédé l'intégralité des 142 405 parts sociales qu'elle détient dans la Société à la société Alter Domus Participations S.à r.l., précitée, qui les acquiert;

En date du 28 juin 2013, et avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2013, l'associé Vilmeid Investments Limited, avec siège social au 11, Limassol Avenue, Galatariotis Building, 2112 Nicosia, Chypre, a cédé l'intégralité des 276 763 parts sociales qu'il détient dans la Société à la société Alter Domus Participations S.à r.l., précitée, qui les acquiert.

Suite à ces cessions de parts sociales, Alter Domus Participations S.à r.l., précitée, est l'associé unique de la Société en détenant l'intégralité des 2.500.000 parts sociales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2013.

Référence de publication: 2013097011/57.

(130117518) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2013.

---

### **Global Ventures S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 30.986,69.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.

R.C.S. Luxembourg B 69.727.

Il est porté à la connaissance du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg et afin de mettre à jour les informations inscrites auprès de celui-ci:

- que Monsieur Patrick Goldschmidt, né à Luxembourg le 2 février 1970 avec adresse au 13, Rue Arthur Herchen, L-1727 Luxembourg est le représentant permanent de la société Nationwide Management S.A. inscrite au numéro RCS B 99746 et ayant son siège social suite à son transfert de siège intervenu le 16 décembre 2012 au 12D Impasse Drosbach, L-1882 Luxembourg, à partir du 15 avril 2013 et ce en remplacement de Madame Rika Mamdy.

- que Monsieur Jean-Bernard Zeimet, né à Luxembourg le 05 mars 1953 avec adresse au 51, Rue de Merl, L-2146 Luxembourg est le représentant permanent de la société Tyndall Management S.A. inscrite au numéro RCS B 99747 et ayant son siège social suite à son transfert de siège intervenu le 16 décembre 2012 au 12D Impasse Drosbach, L-1882 Luxembourg, à partir du 15 avril 2013 et ce en remplacement de Madame Rika Mamdy.

- que Monsieur Patrick Goldschmidt, né à Luxembourg le 2 février 1970 avec adresse au 13, Rue Arthur Herchen, L-1727 Luxembourg est le représentant permanent de la société Alpmann Management S.A. inscrite au numéro RCS B 99739 et ayant son siège social suite à son transfert de siège intervenu le 16 décembre 2012 au 12D Impasse Drosbach, L-1882 Luxembourg, à partir du 15 avril 2013 et ce en remplacement de Madame Rika Mamdy.

Luxembourg, le 15 avril 2013.

Pour GLOBAL VENTURES S.A.

Référence de publication: 2013093309/24.

(130114454) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

---

### **Perseus Immobilien Gesellschaft 9, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 681, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 132.806.

*Auszug aus dem Beschluss der Hauptversammlung vom 8. Juli 2013*

Sitzverlegung

Die Hauptversammlung beschließt, mit sofortiger Wirkung, den Gesellschaftssitz von 55-57, avenue Pasteur L-2311 Luxembourg nach 681, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg zu verlegen.

*Geschäftsführer*

Die Hauptversammlung nimmt den Rücktritt als Kategorie B Geschäftsführer, mit sofortiger Wirkung von GS Lux Management Services S.à r.l., W2007 Parallel Bear S.à r.l. und Whitehall Bear S.à r.l., an.

Die Hauptversammlung hat beschlossen, mit sofortiger Wirkung, Herrn Daniel AEGERTER, geboren in Gurzelen (Schweiz) am 20. Juli 1969, wohnhaft Rigistraße 7 CH-8126 Zumikon (Schweiz), als Kategorie A Geschäftsführer auf unbestimmte Zeit zu ernennen.

Die Hauptversammlung hat beschlossen, mit sofortiger Wirkung, Herrn Martin RECHSTEINER, geboren in Lachen, (Schweiz) am 19. Juli 1977, wohnhaft Seestrasse 39, CH-8700 Küsnacht, Zurich, (Schweiz) als Kategorie A Geschäftsführer auf unbestimmte Zeit zu ernennen.

Die Hauptversammlung hat beschlossen, mit sofortiger Wirkung, Herrn Nico HANSEN, geboren in Differdange, am 31. März 1969, beruflich wohnhaft 681, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg als Kategorie B Geschäftsführer auf unbestimmte Zeit zu ernennen.

Die Hauptversammlung hat beschlossen, mit sofortiger Wirkung, Herrn Alain BARTHOLME, geboren in Ettelbruck am 25. August 1972, beruflich wohnhaft 681, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg als Kategorie B Geschäftsführer auf unbestimmte Zeit zu ernennen.

Die Hauptversammlung hat beschlossen, mit sofortiger Wirkung, Frau Sophie BATARDY, geboren in Lille (Frankreich) am 22. Januar 1963, beruflich wohnhaft 681, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg als Kategorie B Geschäftsführer auf unbestimmte Zeit zu ernennen.

Die Geschäftsführer sind:

Name	Fonktion
Herr Daniel Aegerter	Kategorie A Geschäftsführer
Herr Simon König	Kategorie A Geschäftsführer
Herr Martin Rechsteiner	Kategorie A Geschäftsführer
Herr Nico Hansen	Kategorie B Geschäftsführer
Herr Alain Bartholmé	Kategorie B Geschäftsführer
Frau Sophie Batardy	Kategorie B Geschäftsführer

*Gesellschafter*

Die Gesellschafter Perseus Real Estate Investment S.à r.l. hat Ihr Gesellschaftssitz nach 681, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg verlegt.

Référence de publication: 2013096323/41.

(130116808) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2013.

### **Golden Lions S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: USD 300.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.

R.C.S. Luxembourg B 42.649.

Il est porté à la connaissance du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg et afin de mettre à jour les informations inscrites auprès de celui-ci:

- que Monsieur Patrick Goldschmidt, né à Luxembourg le 2 février 1970 avec adresse au 13, Rue Arthur Herchen, L-1727 Luxembourg est le représentant permanent de la société Nationwide Management S.A. inscrite au numéro RCS B 99746 et ayant son siège social suite à son transfert de siège intervenu le 16 décembre 2012 au 12D Impasse Drosbach, L-1882 Luxembourg, à partir du 15 avril 2013 et ce en remplacement de Madame Rika Mamdy.

- que Monsieur Jean-Bernard Zeimet, né à Luxembourg le 05 mars 1953 avec adresse au 51, Rue de Merl, L-2146 Luxembourg est le représentant permanent de la société Tyndall Management S.A. inscrite au numéro RCS B 99747 et ayant son siège social suite à son transfert de siège intervenu le 16 décembre 2012 au 12D Impasse Drosbach, L-1882 Luxembourg, à partir du 15 avril 2013 et ce en remplacement de Madame Rika Mamdy.

- que Monsieur Patrick Goldschmidt, né à Luxembourg le 2 février 1970 avec adresse au 13, Rue Arthur Herchen, L-1727 Luxembourg est le représentant permanent de la société Alpmann Management S.A. inscrite au numéro RCS B 99739 et ayant son siège social suite à son transfert de siège intervenu le 16 décembre 2012 au 12D Impasse Drosbach, L-1882 Luxembourg, à partir du 15 avril 2013 et ce en remplacement de Madame Rika Mamdy.

Luxembourg, le 15 avril 2013.

*Pour GOLDEN LIONS S.A.*

Référence de publication: 2013093310/24.

(130114453) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.